



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1884 MARDI 10 DÉCEMBRE 2013

DÉCÈS NELSON MANDELA

Un culte mémorial mardi à Brazzaville

Après la cérémonie d'hommage de la République hier au ministère des Affaires étrangères, les activités en mémoire de l'icône de la lutte contre l'apartheid se poursuivent à Brazzaville avec, entre autres, le culte qu'organise, ce mardi à la Cathédrale Sacré-Cœur, l'ambassade de l'Afrique du sud au Congo. Les autorités publiques, diplomates en poste et le grand public brazzavillois sont conviés à cette activité prévue à 15 heures (heure locale), au même moment que



se déroulera le grand hommage au stade Soccer City à Soweto, où une centaine de chefs d'États sont attendus.

Page 11

Congo-Vatican

Denis Sassou N'Guesso reçu par le Pape François



Le Souverain pontife a reçu hier au Vatican, à Rome, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso qui s'est ensuite entretenu avec le

secrétaire d'État (Premier ministre du Saint-Siège), Monseigneur Pietro Parolin. L'action de l'Église catholique au Congo, la situation en

Afrique centrale et notamment, la sécurité dans certaines régions africaines où s'aggravent des tensions à caractère fondamentaliste, étaient au

centre des échanges. À l'issue de ceux-ci, les deux parties ont exprimé la volonté de renforcer leur coopération.

Page 13

FOOTBALL

AC Léopards recrute un technicien belge

Patrick Aussems, un des postulants au poste de sélectionneur des Diables rouges après l'appel d'offre lancé par la Fécofoot (Fédération congolaise de football) a signé lundi, avec la direction d'AC Léopards, un contrat d'une année qui le qualifie comme nouvel entraîneur de cette équipe, en remplacement de Joseph Marius Omog.

Les clauses qui lient le Belge avec les Fauves du Niari n'ont pas été révélées par la direction de cette équipe. Le nouvel entraîneur est appelé à relever un certain nombre de défis dont celui d'amener ce club au moins à l'étape des demi-finales de la Ligue africaine des champions.

« L'ambition est de gagner la Ligue africaine des champions. C'est le haut niveau africain (...).

ÉDITORIAL

Paix

Page 2

Nous avons l'équipe à améliorer et il y a beaucoup de choses à améliorer tout autour aussi », a déclaré Patrick Aussems.

Page 24

RDC/Musique

Tabu Ley Rochereau conduit à sa dernière demeure



Le départ pour le cimetière (Ph Kokolo)

La République démocratique du Congo, reconnaissant des qualités artistiques de Tabu Ley Rochereau décédé le 5 décembre à Bruxelles (Belgique), a rendu hier, peu avant son inhumation, un hommage solennel à son digne fils dont la renommée a traversé les frontières.

Un moment d'évocation et de communion avec cet artiste émérite que d'aucuns qualifient de pionnier de

la rumba congolaise, l'hommage à Tabu Ley a été également l'occasion pour la communauté artistique d'inviter les autorités de la RDC à retenir la date du 5 décembre comme journée de la rumba congolaise. Une manière, selon eux, d'honorer la mémoire de tous les musiciens regrettés et d'immortaliser celui qu'ils considèrent comme le maître à penser.

Pages 20 et 21

DROITS DE L'HOMME

L'OCDH invite la force publique à ne pas se substituer à la justice

Dans un rapport publié quelques jours avant la Journée mondiale des droits de l'homme célébrée ce 10 décembre, l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) constate que la « force publique congolaise s'arroge plus de pouvoir au détriment d'un système judiciaire impartial, garant d'un vrai contrôle démocratique ».

Le rapport qui épingle également d'autres domaines des droits humains, appelle les autorités du pays à une meilleure garantie des droits et des libertés des gens. Il s'agit, entre autres, des droits à la santé et à l'éducation, ainsi que de la liberté syndicale pour laquelle l'OCDH entend activer son plaidoyer en synergie avec d'autres organisations de droits de l'homme.

Page 9

ÉDITORIAL

Paix

Tous ceux qui ont vu hier le pape François et le président Denis Sassou N'Guesso se parler au Vatican peuvent en témoigner : le courant est passé et bien passé entre les deux hommes. Au point que l'on peut tenir désormais pour acquis que les actions menées par notre République afin d'instaurer une paix durable sur toute l'étendue du Bassin du Congo seront soutenues, accompagnées, favorisées par les plus hautes autorités de l'Église.

Nul, bien sûr, ne saurait dire avec certitude ce qui s'est dit d'abord entre les deux hommes lorsqu'ils parlèrent en tête à tête, puis entre le chef de l'État congolais et le nouveau secrétaire d'État du Saint-Siège, mais il ne fait aucun doute que les propos échangés étaient empreints de compréhension, d'amitié même. Parfaitement informés de ce qui se passe en Centrafrique et en République démocratique du Congo, le pape François et Mgr Parolin savaient qu'ils avaient là une occasion unique d'échanger sur des problèmes qui concernent de façon très directe la plus importante communauté chrétienne de la planète. Et bien entendu ils ne l'ont pas laissée passer.

La rencontre qui s'est déroulée hier au Vatican apparaissait d'autant plus importante qu'elle survenait au lendemain du sommet de l'Élysée où les questions liées à la sécurité en Afrique centrale avaient tenu, deux jours durant, une place importante dans les débats. Synthétisées par l'un des principaux acteurs de cette rencontre, les conclusions de cette conférence intéressaient au plus haut point les autorités du Vatican. À bien des égards, elles leur permettront, en effet, d'affiner les actions qu'elles conduiront sur le terrain, dans les mois et les années à venir, pour empêcher les conflits actuels de se muer en guerre de religion.

Souhaitons que, de retour à Brazzaville après avoir rendu hommage à Prétoria à son ami Nelson Mandela, le président Denis Sassou N'Guesso formule pour notre peuple les espoirs qu'il peut légitimement tirer des rencontres de Paris et de Rome. En ces temps incertains où le pire se produit dans l'un de nos pays frères, où le fanatisme génère les pires massacres, où la violence gratuite semble prête à détruire l'État de droit, ce message de paix, d'humanité est attendu par nos compatriotes.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE

Nicéphore Fylla Saint-Eudes prône une République égalitaire

Le cercle de réflexion Nicéphore Fylla Saint-Eudes affilié au Parti républicain et libéral (PRL) a organisé, le 8 décembre à Brazzaville, une conférence débat sur le thème : « l'avenir n'attend pas, c'est maintenant. » Cette rencontre a permis aux participants d'analyser les enjeux de développement en vue de lutter pour l'alternance.



Une vue des participants à la conférence-débat

« L'avenir n'a pas de limite. Si le chemin est tortueux, il faut fournir d'énormes efforts afin d'arriver à un avenir radieux. Mais lorsqu'on est pauvre, malade, retraité avec un faible pouvoir d'achat, comment marcher aussi longtemps pour atteindre cet avenir, aussi incertain soit-il. Aujourd'hui, la pauvreté ne cesse d'augmenter, le système sanitaire demeure inefficace et en faillite. Malgré un budget de 300 milliards FCFA alloué pour l'éducation, les élèves continuent de s'asseoir à même le sol et travaillent dans de mauvaises conditions. C'est pour cette raison qu'il nous faut imposer l'avenir aujourd'hui, en mettant réellement en place les conditions d'alternance, de démocratie crédible et pacifique », a déclaré le président du PRL Nicéphore Fylla Saint-Eudes.

Au cours des échanges, il a déclaré que les citoyens congolais sont dans une République de clientèle et des amis, où les autres composantes de la population sont en marge, et de ce fait, le problème d'une République purement égalitaire se pose. Ce système inégalitaire, a-t-il affirmé,

fait que le nombre de pauvres et de chômeurs ne cesse de croître. Malheureusement a-t-il signifié, l'opposition congolaise étant divisée, ne saurait être en mesure d'assurer une alternance crédible et pacifique.

À cette occasion, les participants ont débattu, entre autres, des questions liées à l'économie, à la mauvaise gouvernance, la révision ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, les problèmes socio-culturels auxquels est confronté le peuple congolais, le chômage et la pauvreté. Ils ont ainsi déploré la faillite du système autoritaire, éducatif, de gestion de l'emploi, et la mauvaise gouvernance.

Lutter pour le changement et la bonne gouvernance

Nicéphore Fylla Saint Eudes s'est dit déterminé de conduire son parti aux élections locales après la mise en place des mécanismes de transparence qui commence par le recensement administratif spécial en cours. Profitant de cette occasion, il a mobilisé sa base en l'exhortant à participer massivement aux élections, une fois le

corps électoral réalisé.

Le bulletin de vote comme arme

Dans son exposé, le président du PRL a déclaré que la politique de la chaise vide ne sert à rien. Il faut débattre avec ceux qui gouvernent afin de promouvoir la démocratie. « Nous ne participons pas aux forums organisés par le gouvernement par compromission, mais nous le faisons dans le seul but d'arriver à l'alternance politique. Nous avons une arme pacifique afin d'y arriver, cette arme c'est le bulletin de vote. Nous devons maintenant saisir l'avenir et nous battre pour que le système électoral devienne transparent. C'est pour cette raison que nous nous battons pour que le corps électoral soit fiable. Etant acteur dans le système, le corps électoral se rapproche petit à petit de ce qui peut être fiable avec une marge d'erreur de 10% environ », a-t-il rassuré. Notons qu'ont pris part à cette conférence-débat, les membres et animateurs de ce cercle de réflexion ainsi que les responsables du PRL.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiohi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauoukani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Nsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

REDD+

Des experts formés à la quantification du carbone

Au terme de cette formation, ce groupe d'experts devrait constituer la base opérationnelle des personnes pouvant effectuer des évaluations de quantité de carbone à l'échelle du Congo, dans le cadre du processus Redd+ (réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation forestière). L'outil mathématique en étude est appelé équation allométrique.

Différents acteurs du REDD+ (instituts de recherche, universités, chercheurs de la République démocratique du Congo) participent, du 9 au 13 novembre à Brazzaville, à un atelier technique sur les équations allométriques, qui constituent une des thématiques émergentes du processus REDD+, en cours de mise en place en République du Congo. « Lorsque vous estimez la biomasse et le carbone dans une forêt, le meilleur moyen serait de couper la forêt et de tout peser ; comme on ne peut pas le faire, on mesure les arbres à la base du tronc et avec cette mesure, on uti-



Les chercheurs concernés par ce rendez-vous scientifique (© Adiac)

lise un outil mathématique appelé équation allométrique, capable de dire combien il y a de biomasse, quel est le poids de l'arbre, ce qu'il contient en carbone, en minéraux, etc. », a expliqué un chercheur, développeur des équations allométriques.

À terme, ces chercheurs, d'un côté, ceux qui savent mener les inventaires et, de l'autre, ceux qui savent utiliser cet outil mathématique, seront réunis pour estimer le stock de carbone à l'échelle du Congo. « Le sujet n'est pas nouveau pour le Congo qui a une

bonne expérience en matière de gestion durable des forêts. Brazzaville, la capitale, est devenue le laboratoire d'expérimentation et de mise en œuvre de la gestion durable des forêts en zone tropicale », a rappelé le directeur de cabinet du ministre de l'Économie

forestière et du Développement durable, Michel Elenga, en ouvrant l'atelier.

Dans son allocution, il a indiqué que la recherche forestière congolaise avait déjà développé une série d'équations allométriques spécifiques aux peuplements d'eucalyptus. Ceci a permis de mettre en place pour la première fois la technique de clonage de l'eucalyptus à Pointe-Noire. Cette initiative doit être poursuivie, a-t-il souligné, en développant d'autres équations allométriques pour une meilleure quantification de la biomasse et du carbone des forêts naturelles tropicales denses.

Pour rappel, depuis 2008, la République du Congo s'est engagée dans le processus REDD+, pour non seulement contribuer à l'atténuation du climat global, mais aussi, et surtout, pour tirer les avantages financiers du carbone forestier et des autres services environnementaux, et promouvoir les activités alternatives à la déforestation et à la dégradation forestière non planifiées ou illégales.

Nancy France Loutoumba

AVIATION CIVILE

L'OACI déterminée à relever le défi du transport aérien dans le monde

Le 7 décembre de chaque année, l'humanité célèbre la Journée de l'aviation civile internationale. Pour l'édition 2013, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), qui a célébré cette journée sur le thème « Évoluer pour relever les défis du transport aérien au XXI^e siècle », s'est engagée à relever le défi du transport aérien dans le monde en ce siècle.

Cette journée, célébrée au ni-

veau national à la direction générale de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac), a permis aux responsables de l'Anac de relayer le message du président de cette organisation onusienne, Roberto Kobeh Gonzalez. Dans ce message délivré par le chef du service sûreté et facilitation à l'Anac, Nestor Olandzobo, Roberto Kobeh Gonzalez affirme que les défis à relever pour déve-

lopper le secteur du transport aérien sont nombreux.

Dans un premier temps, il sera question d'augmenter de façon considérable le réseau mondial de transport aérien, qui, selon les prévisions, va doubler en volume d'ici à 2030, passant vraisemblablement de 30 millions de vols par an à ce jour à 60 millions. Le nombre de passagers, quant à lui, augmentera de manière ver-

tigineuse. Il passera, en effet, annuellement de trois à six milliards. Pour l'OACI, l'évolution du transport aérien dans le monde, présentera des incidences importantes sur l'ensemble des stratégies confirmées lors de la trente-huitième assemblée générale de cette organisation. Ces stratégies sont entre autres, la sécurité, la capacité et l'efficacité de la navigation aérienne, la sû-

reté et la facilitation, le développement économique du transport aérien ainsi que la protection de l'environnement.

Au plan national, le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Rodolphe Adada, qui a délivré le message du gouvernement un jour auparavant, a salué la levée du Congo sur le site de sécurité. « La levée du Congo sur le site de sécurité de l'OACI en septembre dernier constitue une première étape importante pour la sécurité de notre espace aérien et le renforcement de la capacité de l'aviation civile congolaise », a-t-il souligné. Par ailleurs, il a saisi l'occasion pour annoncer que le gouvernement était en train de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour garantir la sûreté des aéronefs afin de faire de ce secteur un véritable instrument d'intégration socio-économique et culturelle.

Rappelons que l'OACI a entre autres missions de garantir la sécurité, protéger le transport aérien et lutter contre toutes les formes de pollution.

**Firmin Oyé
et Lopelle Mboussa Gassia**



Une vue des officiels lors de la Journée de l'aviation civile internationale. (© Adiac)

Termes de référence de l'auditeur interne du MSP (récipiendaire principal) dans la mise en œuvre des activités de la phase 2 de la subvention COG-810-G02-T

I – Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo met en œuvre depuis 2011 la subvention COG-810-G02-T Round 8 du projet de Renforcement et Promotion de la stratégie DOTS. La Coordination technique, la gestion financière et comptable ainsi que la passation des marchés du projet avaient été confiées au Ministère de la Santé et de la Population, récipiendaire principal.

La première phase de ce projet qui devait être clôturée au 31 décembre 2012, a été prolongée exceptionnellement de six mois pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2013 en attendant la mise en vigueur de la phase 2.

Cette deuxième phase de la subvention est assujettie à la satisfaction d'un certain nombre de conditions, parmi lesquelles figure le recrutement d'un auditeur interne, en vue de renforcer le système de contrôle interne du projet.

Le présent document qui constitue les termes de référence du consultant qui sera recruté, définit les objectifs, les résultats attendus et les modalités de l'organisation de la fonction d'audit interne du projet.

II – Position hiérarchique

L'Auditeur Interne est placé sous la responsabilité de la Direction des Ressources Financières du Ministère de la Santé et de la Population.

Dans ces tâches quotidiennes, l'auditeur interne rend directement compte au Directeur du Projet. Mais aussi, il prépare des rapports d'activités trimestriels et annuels dont les copies sont envoyées au CNC et au Fonds Mondial.

III – Tâches et Responsabilités

Auditeur interne aura pour principale mission de participer à la réalisation d'audits financiers et opérationnels sur l'ensemble des activités de la subvention Tuberculose au niveau du PR et des sous bénéficiaires du projet.

Ces audits se décomposeront en différentes phases :

- préparation du plan d'audit annuel,
- préparation de la mission en collaboration avec le management concerné,
- réalisation des travaux/ tests/ entretiens,
- diagnostic sur les performances du projet,
- préparation des conclusions et recommandations en concertation avec les services audités,
- formalisation du rapport d'audit avec ses recommandations,
- suivi de la mise en œuvre des recommandations et de la mise en place de nouvelles procédures s'il y a lieu.

IV – Tâches de l'Auditeur Interne

L'Auditeur interne a en charge la réalisation des tâches suivantes :

- Elaborer le plan d'audit interne annuel dont les copies sont aussi envoyées au CNC et au Fonds Mondial ;
- Exécuter les missions d'audit interne en conformité avec les normes internationales régissant la fonction de l'Audit interne et les procédures admises ;
- S'assurer de l'application des procédures dans les domaines de l'administration générale du projet (élaboration et exécution du budget), de la passation des marchés (sélection des fournisseurs, approbation de la procédure, réception des biens ou exécution de la prestation), de la gestion des immobilisations, de la gestion des ressources humaines, des procédures financières, des procédures comptables ;
- Identifier les dysfonctionnements et ainsi que leurs conséquences et proposer des solutions pour y remédier ;
- Evaluer le système de contrôle interne assuré par l'Unité de Gestion du projet du MSP en rapport avec l'efficacité et l'efficience d'exécution des activités du projet;
- Conduire les missions d'audit opérationnel aux niveaux du PR, Bénéficiaires secondaires et des sous bénéficiaires.
- Contrôler et vérifier les transactions financières liées aux activités du projet, en s'assurant de leur opportunité, de leur régularité et des niveaux de risques, fraudes et corruptions éventuelles ;
- S'assurer de la mise en œuvre des recommandations des audits externes ainsi que de missions de supervision du LFA et du Fonds Mondial;
- Prendre connaissance des observations et recommandations du Fonds Mondial contenues dans les lettres de Gestion et en suivre la mise en application ;
- Travailler en collaboration avec les auditeurs externes financiers et les équipes spécialisées du LFA et du Fonds Mondial;
- Mener des missions spéciales d'investigations ainsi que des contrôles inopinés ;
- Préparer les rapports des missions d'audit interne
- Rédiger les rapports d'activités trimestriels et annuels de la Cellule Audit interne.

V – Résultats attendus

Les résultats attendus du travail de l'auditeur interne est l'amélioration globale des systèmes et procédures de gestion de la subvention. Notamment, il est attendu que l'auditeur interne fera des recommandations qui vont permettre l'amélioration du système de contrôle interne : les dépenses sont soutenues par les pièces justificatives appropriées, les comptes du projet sont régulièrement tenus et à jour, les rapports financiers reflètent la réalité des comptes, le plan d'action et le budget établis sont respectés, les objectifs du projet sont atteints, etc.

VI – Qualification

Les candidats potentiels au poste devront présenter (ou remplir) les conditions de candidature ci-après :

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures de type BAC + 4/5 en audit, comptabilité et gestion ou tout autre diplôme équivalent ;
- Jouir d'une très bonne expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans des missions d'audit interne, d'expertise comptable et conseil en gestion ;
- Avoir une expérience avérée d'au moins 03 ans d'audit dans les projets financés par les bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, Fonds Mondial, BAD, Union Européenne etc.)
- Avoir une expérience dans la conduite des missions d'audit interne /externe, en cabinet, dans une société ou dans un projet ;
- Avoir de l'expérience dans la mise en place d'une cellule d'audit dans un projet ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures et directives de gestion et de passation de marchés du Fonds Mondial ;
- Etre capable de travailler sous pression et faire preuve d'esprit d'indépendance, de discrétion et de critique objective, puis être disposé à voyager dans tout le pays ;
- Avoir une parfaite maîtrise des outils informatiques (Word, Excel etc....) ; la connaissance d'un logiciel de gestion comptable serait un atout ;
- Avoir une capacité approfondie de l'analyse des informations financières, et de préparation des rapports financiers, des bilans ;
- Avoir une parfaite communication orale et écrite en français ;
- Etre capable produire les résultats avec précisions et dans les délais prescrits. La connaissance et la pratique de la langue Anglaise serait un plus.

VII – Composition du dossier de candidature

Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes :

1. Une lettre de motivation pour le poste ;
2. Un curriculum vitae en rapport avec le contenu du poste ;
3. Les photocopies certifiées des attestations ou diplômes obtenus ;
4. Les photocopies des certificats ou attestations de travail des principaux employeurs ;
5. les références de trois (03) personnes ou employeurs antérieurs qui connaissent le candidat et pourraient être consultés pour avis
6. Le certificat de nationalité et le casier judiciaire datant moins de 3 mois.

VIII – Conditions d'emploi

Le contrat de l'Auditeur Interne est signé par le Ministre en charge de la santé. Ce contrat est signé pour une durée de deux ans avec une période d'essai de six mois.

La rémunération sera fixée sur la base des qualifications du candidat et des taux applicables pour les consultants nationaux.

IX – Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront être adressés au plus tard le 16 Décembre 2013 à 16 heures sous plis fermé, avec la mention « avis de vacances de poste pour le recrutement d'un Auditeur Interne à l'adresse ci-dessous : Ministère de la Santé et de la Population/Direction des Ressources Financières/Coordination Technique, Administrative et financière du Projet tuberculose (CTAF)

13, Avenue Maréchal LYAUTEY en Face du Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville (siège unité de gestion MDA/ projet de mise à l'échelle de la moustiquaire imprégnée d'insecticide)

Tél : 00242 06 979 03 15/, 05 521 53 41 E-mail : emekamamina27@yahoo.fr
Brazzaville ; République du Congo.

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « *Les enjeux de la paix dans le monde en général et en Afrique en particulier dépassent les frontières nationales et continentales. Ils exigent plus de professionnalisme et de savoir-faire des armées, au service de la paix.* »

Guy Blanchard Okoi, général de division,
le 28 juin à Brazzaville à la clôture du stage de formation
de 30 officiers des Fac au maintien de la paix.

□ « *C'est pour leur sécurité, c'est également pour notre propre sûreté en Europe. Ce sont les Africains qui, demain, devront assurer la sécurité de leur continent, [même] si la France sera toujours à leurs côtés.* »

François Hollande, président français,
le 25 mai à Addis-Abeba (Éthiopie),
à l'occasion du cinquantenaire de l'Union africaine (UA),
au cours d'une conférence de presse.

□ « *Je suis contre les coachs blancs qui font du Club Med et ne viennent dans le pays qui les engagent que quelques jours avant les matches.* »

Claude Le Roy, nouvel entraîneur
des Diables rouges du Congo lors de la signature
de son contrat à Paris, le 5 décembre 2013.

□ « *Tous ceux qui profitent des richesses de l'Afrique doivent contribuer aussi à sa sécurité.* »

Alassane Dramane Ouattara, président ivoirien,
le 6 décembre à Paris (Sommet de l'Élysée)

□ « *La paix et la sécurité sont déterminantes pour l'avenir de l'Afrique. Il s'agit de mettre en lumière le continent africain, une nouvelle Afrique avec ses talents et ses richesses.* »

Jean-Pierre Bel, président du sénat français,
le 7 décembre à Paris, recevant les 21 lauréats africains
du Forum pour l'innovation.

□ « *Le système de santé dans les États membres de la CÉÉAC demeure faible malgré les efforts que déploient les différents gouvernements, à cause du manque d'échanges d'expériences et d'informations entre les pays membres.* »

Ignacio Milam Tang, premier vice-président
de la Guinée Équatoriale, le 24 janvier
à l'issue de la quatrième session ordinaire
du Conseil des ministres de la CÉÉAC.

MINES

Les cadres améliorent leurs connaissances des principes économiques du secteur

Les agents du ministère des Mines et de la géologie, de l'Environnement et ceux du ministère de l'Économie participent du 9 au 11 décembre à Brazzaville, à un atelier de formation sur l'économie minière.

Organisée par la Banque mondiale (BM) en partenariat avec le ministère des Mines et de la géologie, cette formation a pour objectif de doter les cadres de la structure de suivi et de contrôle du secteur minier, des connaissances approfondies qui leur permettront de mieux gérer le secteur. La formation concerne notamment : l'investissement étranger direct et les projets du secteur minier ; la prise de décision des investisseurs ; les caractéristiques spécifiques de l'investissement ; ainsi que l'évaluation d'un projet minier.

« *La compréhension des prin-*

cipes et pratiques de l'économie, la maîtrise des aspects d'investissement, l'exploitation des rapports produits par les sociétés sont entre autres des objectifs que poursuit cette formation. D'autres suivront avec de nouveaux modules venant renforcer les acquis déjà développés », a déclaré le ministre de tutelle, Pierre Oba, à l'ouverture des travaux. « *Le renforcement de la dynamique du développement du secteur dépend de la maîtrise des principes de l'économie minière* », a-t-il ajouté.

Selon la représentante de la Banque mondiale au Congo, Sylvie Dossou, le succès de la stratégie de promotion de la contribution du secteur minier au développement durable et à la réduction de la pauvreté, dépend fondamentalement de la qualité du cadre légal et insti-

tutionnel. « *Nous considérons qu'il est indispensable que l'État dispose de l'expertise nécessaire, qu'il s'agisse de conduire des négociations ou plus largement de sujets financiers, techniques ou juridiques sur lesquels une formation ponctuelle pourrait être nécessaire. C'est à travers notre expertise et notre savoir-faire que nous voulons accompagner les équipes gouvernementales* », a indiqué Sylvie Dossou.

Notons que cet atelier s'inscrit dans le cadre du programme El Taf de la BM, qui consiste à renforcer les capacités des cadres du secteur minier. Il fait également suite à la validation du diagnostic institutionnel et du plan de formation de ce ministère, dont le document final sera validé à la fin de ce séminaire.

Lopelle Mboussa Gassia

LE MOT DE L'ÉCONOMIE

La surliquidité bancaire

Quelques définitions

Techniquement, la surliquidité est généralement perçue dans la littérature bancaire comme l'écart entre le total des actifs liquides et le total des actifs liquides réglementaires. De façon simple, on parle de surliquidité du système bancaire lorsque le niveau de crédit, pour un niveau de transformation (l'utilisation par les banques des ressources que leurs confient leurs déposants), n'augmente pas dans une proportion près au niveau des dépôts.

D'après certains auteurs, (KIM) la surliquidité n'apparaît que lorsque les réserves des banques s'écartent fondamentalement du niveau optimal requis. (DIAMOND et DYBVG) en d'autres termes, toute variation permanente et en sens contraire des dépôts par rapport aux crédits se traduira dans le temps par la surliquidité du système bancaire.

La surliquidité peut être appréhendée sous deux angles : l'option microéconomique, la capacité de financement et/ou l'option macroéconomique, réservée à la banque centrale.

Pour tester la surliquidité du système bancaire dans la Cémac, il s'agit de tester la réaction des crédits bancaires. Il est possible que les excès de liquidités s'accroissent du fait du niveau très élevé du risque des projets. Par contre si pour un niveau de risque donné, l'excès de liquidité augmente à taux croissant alors on peut conclure à la surliquidité.

Principaux facteurs à l'origine de la surliquidité des banques congolaises

Certains rapports de la Banque des États de l'Afrique centrale cite : l'embellie économique observée notamment à une conjoncture économique internationale favorable, caractérisée par la flambée des cours mondiaux de pétrole ; l'assainissement et la restructuration du système bancaire ; le recyclage des excédents des ressources pétrolières ; l'accroissement des dépôts privés.

Manifestation

Il revient souvent que la principale raison de la surliquidité dans la zone Cémac (communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) est donc la flambée des prix des hydrocarbures sur le marché international. Ce qui a entraîné une rentrée importante de devises ; un rapatriement plus régulier des recettes d'exportation via le ca-

nal bancaire par les États ; une accumulation des réserves de change.

Conséquences

Les experts ont dénombré cinq conséquences de la surliquidité : l'inflation, l'appréciation du taux de change réel, la fuite des capitaux, l'inefficacité de la politique monétaire ; l'indiscipline budgétaire.

S'agissant de la tension inflationniste, elle peut menacer la stabilité bancaire ; elle grève le bilan des banques ; elle réduit l'efficacité de la politique monétaire en empêchant le bon fonctionnement des canaux de transmission.

Le taux de change réel est le taux de change nominal corrigé du rapport entre les prix chez le partenaire extérieur et les prix domestiques (cotation à l'incertain). Lorsque les prix domestiques se situent à un niveau supérieur aux prix extérieurs, il y a appréciation du taux de change réel, ce qui entraîne une perte de compétitivité de l'économie domestique. En d'autres termes si l'inflation de la Cémac est supérieure à la zone Euro (son principal partenaire économique) le taux d'échange réel entre le FCFA et l'Euro s'apprécie bien que le taux de change nominal. Soit fixe. Il y aura donc perte de compétitivité extérieure des économies de la Cémac.

Dans une situation de surliquidité, si les détenteurs de capitaux ne trouvent pas d'emplois bancaires, la tentation est grande de les faire fructifier ailleurs que dans la sous-région. Ce qui fait augmenter le risque de sortie plus importantes de capitaux.

L'impact négatif sur les politiques des banques se décline comme suit : la répudiation ou le refus de recevoir l'épargne des clients par les banques ; le risque d'augmentation de créances douteuses (accroissement des mauvais crédits) ; et la violation des règles prudentielles.

Face à un afflux de revenu non ou mal anticipés, les États se lancent dans de grands projets dont l'achèvement est incertain. Car tout reflux des revenus espérés entraîne l'arrêt des travaux. Cette politique pro-cyclique dénote d'un manque de stratégie de développement bien pensé.

Source : Banque des états de l'Afrique centrale

Données réunies par Nancy France Loutoumba



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Gouvernement de la République du CONGO s'est solennellement engagé à mettre en œuvre le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA).

Le PDDAA est un cadre commun qui fixe un ensemble de principes et d'objectifs clés, afin d'orienter les stratégies et programmes d'investissement de nos pays, tout en facilitant l'alignement ainsi que l'harmonisation des efforts de développement. Il vise la mise en œuvre consensuelle des programmes et projets agricoles, dans l'optique d'améliorer la productivité et la compétitivité, afin de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans nos pays.

Dans cet optique, le gouvernement organise en rapport avec l'Union Africaine (UA/NEPAD), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Banque Mondiale (BM), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la signature du pacte PDDAA-CONGO.

La cérémonie se déroule ce mardi 10 décembre 2013, dans la salle de conférence du Ministère de la Justice

et des Droits Humains. En plus des officiels, les invités ci-après y prennent part :

- Les ambassadeurs et chefs des missions diplomatiques ;
- Les partenaires techniques et financiers ;
- Les hauts cadres des Ministères impliqués dans le secteur agricole ;
- Les représentants des organisations des producteurs ;
- Les représentants des Organisations de la Société Civile ;
- Les représentants des Organisations Non Gouvernementales ;
- Les représentants du secteur privé.

Après la signature de ce Pacte-PDDAA, une nouvelle feuille de route sera établie en vue de l'élaboration du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN). Ce document lui permettra d'organiser le business meeting pour la mobilisation des ressources financières pour le développement du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

INVITATION A SOUMISSIONNER NO. HCR/BZV/UAL/AIS/042/2013 POUR LE MONTAGE DE DEUX (2) MAISONS PREFABRIQUEES DE 12 METRES CARRES ET L'EXECUTION DES TRAVAUX CONNEXES A BETOU

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) lance une « **Invitation A Soumissionner** » pour le montage de deux (2) maisons préfabriquées de type « F1 », de 12 mètres carrés chacune, ainsi que pour l'exécution des travaux connexes (plomberie, climatisation, isolation, électrification, maçonnerie et pose de climatiseurs), à Betou.

Les données détaillées relatives à l'invitation à soumissionner ci-dessus sont à retirer aux adresses suivantes :

Représentation de l'UNHCR
Sise au n°6 de la rue du 18 mars 1977
Quartier Mission Catholique "Sacré Cœur" – Brazzaville

Bureaux du HCR à Impfondo et à Betou.

La date limite de la réception des dossiers des offres est fixée au **10 décembre 2013 à 23 heures 59.**

SÉCURITÉ CIVILE

510 incendies enregistrés à Brazzaville et Pointe-Noire

Pas une semaine ne passe sans que l'on enregistre des incendies, plus ou moins graves, à Brazzaville, Pointe-Noire et dans de bien de villes du pays. Plus qu'un simple constat, les statistiques de cette année, présentées par la direction générale de la Sécurité civile renseignent sur l'ampleur du problème. Il en ressort que trois-cent cinquante cas d'incendie seraient enregistrés en 2013 à Brazzaville et cent soixante à Pointe-Noire.

La réalité est d'autant plus inquiétante que les populations n'hésitent pas d'indexer les services de secours dont la mission consiste non seulement à maîtriser ces situations mais aussi, peut-être, à les prévenir, au moyen d'une sensibilisation. En effet, malgré la présence des sapeurs-pompiers dans les villes, les victimes d'incendie enregistrent de lourdes pertes matérielles. Alors que les habitués de la lutte contre les grands feux, les inondations et les accidents sont alertés à temps à travers leur numéro d'urgence (le 118). « Nous avons été victimes d'un incendie qui a occasionné des pertes énormes de



Bâtiment des sapeurs pompiers en construction au pont de la Tsiémé

Noire, les sites seront répartis en deux zones : Sud et Nord.

Au plan du découpage, Brazzaville sera sectionnée en trois groupements d'intervention d'incendie. Le premier concerne le secteur Nord dont les structures sont en voie de finalisation et situées à environ 500 mètres du pont de la Tsiémé. Elle aura la compétence d'un centre de secours principal et sera appuyée par deux petits centres, notamment ceux qui seront construits sur la deuxième sortie nord et à Kombo. Le deuxième groupement

Ngoyo, Tsiétié et Mvindoulou. Comparativement à Brazzaville, Pointe-Noire bénéficiera aussi de trois groupements d'interventions. Le premier aura la gestion du secteur Nord et sera implanté à Ngoyo et le second qui sera Loandjili veillera sur la zone Sud. « Cette déconcentration des services de sécurité civile signifie que les populations de chaque arrondissement ont maintenant la possibilité d'aller vers ces différents postes en cas de problème. Et elles auront des secours habilités », a déclaré le directeur général de la Sécurité civile, Jacques Banongo, en signifiant que l'opération s'étendra à tous les départements du pays.

L'innovation sera appuyée par la dota-



...à Makélékélé

trois CCI et deux EPA et manquaient jusqu'alors d'un bras élévateur pour élaguer les arbres.

Une centaine de poteaux d'incendie déjà installés dans les artères de Brazzaville

Ces poteaux ou points de prise d'eau, dont la majorité est peinte en rouge, auront pour rôle de faciliter les interventions et d'épargner les pompiers des aléas de la route, notamment les embouteillages qui empêchent la mobilité des équipes de secours. Jusqu'à là, la ville de Brazzaville ne disposait que de deux points de prise d'eau d'incendie alors que ces puits sont considérés comme des éléments essentiels du travail des pompiers. « Ce mail-

place de stratégies efficaces et la promotion d'actions concertées entre les acteurs des différents départements, notamment ceux dont la loi exige la coopération avec les services de sécurité civile pour la gestion globale des secours. Ces règles, souligne-t-on, définissent les domaines de compétence des pompiers, reconnaissent que plusieurs secteurs administratifs ont l'obligation de travailler d'un commun accord avec les services de la sécurité civile : l'eau, l'électricité, l'environnement, la santé, l'action humanitaire, les transports, la communication, l'urbanisme et l'habitat.

Le suivi des procédures doit être de rigueur

Maîtriser les incendies relève certes de la sécurité civile mais il ya de nombreux facteurs qui favorisent le phénomène. Pour ce faire, d'importantes mesures sont nécessaires. Par exemple, pour le cas de l'urbanisme et de l'habitat, il est recommandé par la loi qu'avant obtention d'un permis de construire, les dossiers du maître-d'ouvrage transitent par les services de la sécurité civile. Cela pour permettre à ces services d'étudier les plans architecturaux de l'infrastructure afin d'installer à titre préventif dans l'immeuble ou le bâtiment recevant le public les dispositions sécuritaires exigibles. « En principe, ces dispositions sécuritaires sont imposables à chaque type de bâtiment à construire. La majorité des immeubles non contrôlés et dont les visiteurs ignorent les éléments cadastraux constituent sans doute un danger public permanent en cas d'incendie », a précisé le directeur général avant d'indiquer que ces règles n'étaient jusqu'alors pas appliquées. « Ce programme est en vigueur. Il y a des commissions d'inspection de prévention des risques mis en place. Ils organisent des descentes dans certains établissements pour régler ces immeubles. Mais, cette inspection connaît quelques difficultés à cause du manque de support juridique approprié capable de contraindre les propriétaires et d'immeubles au respect de la loi » a conclu, Jacques Banongo.

Notons qu'un pompier est une personne entraînée à combattre le feu et à offrir une gamme de secours de diverses natures dans le cas notamment d'inondations, d'accidents et de sauvetages divers. Sa mission principale est de protéger les personnes, les biens et l'environnement.

Rock Ngassakys



Opération de maîtrise d'incendies à la centrale électrique de la SNE...

matériel ainsi que la toiture de la maison. Et c'est grâce aux populations du quartier que nous avons pu maîtriser le feu avant que les pompiers n'arrivent avec un retard d'une heure », a déclaré un habitant de la rue Mon-Pays à Talangai, dans le sixième arrondissement, Ngassi Atipo. La situation met à mal les autorités compétentes qui envisagent de leur côté de grands projets et de meilleures perspectives de sécurité.

La décentralisation des structures de secours : une solution qui rassure les populations

Pour soulager les populations et réduire le taux de pertes matérielles liées aux incendies et autres catastrophes, le gouvernement a résolu de construire dans les différents arrondissements et départements du pays des centres de secours et de lutte contre les incendies pour permettre aux sapeurs pompiers d'agir dans les délais requis. À Brazzaville et Pointe-

d'intervention sera basé dans l'ancien centre des sapeurs-pompiers. Il aura la gestion des centres de secours secondaires du quartier général, de Mougali, Poto-Poto et centre-ville. Le troisième groupement est installé au centre sportif de Makélékélé. Ce dernier, dont les travaux sont très avancés, aura pour centres secondaires les postes de Madibou et de Kinsoundi. Quant à Pointe-Noire, quatre centres seront créés, notamment à Loandjili,

tion des services de sécurité civile d'un matériel d'appoint. Il s'agira de véhicule à mousse raffinée (VMR), d'échelles pivotantes automatiques (EPA), de camions-citernes incendie (CCI), de fourgons-pompes tonnes (FPT) et de véhicules de secours aux asphyxiés et victimes (VSAV). Car, par exemple, outre ce don attendu, ces services à Brazzaville ne disposaient que de trois VSAV, d'une ambulance de campagne, de deux VMR,

lage se fera dans tous les arrondissements et permettra aux services d'intervention d'être plus rapides. Parce que nous étions soumis à la dure épreuve de traverser toute la ville pour aller au centre-ville remplir nos citernes d'eau afin de repartir sur le lieu d'intervention. Ce qui rendait nos services inefficaces. Et très souvent, lorsqu'on revenait sur les lieux on trouvait l'incendie réactivé. Désormais les véhicules pourront rallier le poteau le plus proche du lieu d'intervention », a souligné Jacques Banongo, tout en déplorant l'incivisme de certains Congolais qui les détruisent alors qu'ils attendent d'être connectés au réseau de la Société nationale de distribution d'eau.

Mutualiser les efforts pour améliorer la sécurité civile

La lutte contre la recrudescence des incendies dans les grandes métropoles nécessite à la fois la mise en



Ne pas saboter les bouches d'incendie

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Les acteurs de la société civile en formation

Le ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement organise du 9 au 11 décembre à Brazzaville, en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), un atelier de formation des membres du Réseau national des associations de lutte contre les violences sexospécifiques (Renalvisco).

Placé sur le thème « Intégration des différents acteurs dans la lutte contre les violences basées sur le genre », ce séminaire qui a démarré hier au Centre d'information des Nations unies, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de travail de cette année du programme de coopération 2009-2013 entre le Congo et le Fnuap. Il permettra sans doute aux animateurs de ces ONG d'améliorer leurs capacités techniques d'intervention dans la lutte contre les violences ; de renforcer leurs compétences techniques dans le cadre d'une intégration des systèmes : mécanismes de référence entre les acteurs ; ainsi que de partager leurs expériences pratiques.

L'assistant du représentant du Fnuap au Congo, Benoît Libali, a rappelé que cet atelier était également l'occasion de montrer l'importance d'un réseau pour atteindre les résultats en matière de lutte contre les violences sexospécifiques. D'où la nécessité de réagir, de briser les murs du silence, d'accompagner les victimes, d'ester en justice, d'encadrer psychologiquement les victimes et les agresseurs. « Les enjeux de cette formation, qui arrive à la suite et en complément à d'autres rencontres thématiques, participent aux efforts nationaux de lutte contre les violences, en application des engagements du Congo qui a adhéré à l'ensemble des conventions in-

ternationales puis contribue à l'accélération des progrès du Congo en matière de promotion des droits de l'homme en général et de ceux des groupes vulnérables (enfants, femmes, minorités) en particulier », a-t-il précisé.

Il s'est aussi félicité de l'action du ministère en charge des questions de la femme qui, en dépit de nombreux obstacles limitant son ambition, reste attaché aux engage-

ments pris et poursuit ses appuis aux organisations de la société civile de lutte contre les violences sexospécifiques. « Grâce à ce partenariat, nous pouvons dire aux victimes, aujourd'hui, qu'il n'y a rien d'irréversible, rien de définitif, dans la souffrance. Pour le Fnuap, le Renalvisco est un pas immense dans la lutte pour

20% des femmes ont été victimes d'abus commis par leur conjoint

Présidant la cérémonie, le directeur de cabinet du ministre de la Promotion de la femme a précisé que cette formation constituait l'un des moyens les plus sûrs pour permettre aux membres de ce ré-

seau de bien assurer leurs missions. Mesurant l'ampleur de la tâche qui leur incombe, Ludovic Oniangüé les a exhortés à plus d'ardeur et d'assiduité lors des travaux, afin de capitaliser le maximum de savoirs possibles. Il a également rappelé que la violence contre les femmes et les filles était un problème de dimen-

sion universelle. Pour lui, au moins une femme sur trois dans le monde a été battue, contrainte d'avoir des rapports sexuels, ou a subi d'autres formes de sévices au cours de sa vie. « Les statistiques décrivent une situation effrayante en termes de conséquences sociales et sanitaires de la violence contre les femmes. Pour les femmes âgées de 15 à 44 ans, la violence est l'une des principales causes de décès et

recteur de cabinet. Le rapport sur le développement mondial indique que les violences familiales ont une incidence plus néfaste sur l'espérance de vie que le cancer du sein, le cancer du col de l'utérus et les accidents liés aux véhicules. D'après l'Organisation internationale des migrations, le trafic des femmes et d'enfants, qui se pratique le plus souvent à des fins d'esclavage sexuel, génère d'énormes profits. Ces violences se produisent de diverses manières, et ne sont pas vécues de la même façon, selon le contexte historique, le milieu social, culturel et économique.

La responsabilité de chacun est interpellée

Décryptant la situation nationale, Ludovic Oniangüé a indiqué qu'au Congo, comme en Afrique, particulièrement dans les zones de conflits, malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics pour éradiquer ce fléau, le phénomène persiste et s'amplifie. « Les différentes statistiques relevées au niveau des unités de prise en charge des victimes des violences dans notre pays, nous interpellent. Chacun de nous, partout où il se trouve, doit faire œuvre utile en vue de contribuer à l'éradication des cas de violences dans son cadre de vie familiale, professionnelle, sociale ou associative », a-t-il invité.

« Les différents acteurs doivent œuvrer en synergie pour lutter contre ce fléau qui constitue un véritable frein à l'émergence du pays », a-t-il insisté. Il a, par ailleurs, salué l'action de toutes les Agences du système des Nations unies, particulièrement le Fnuap pour son appui multiforme au programme du gouvernement dans le cadre de la lutte contre les violences.

Parfait Wilfried Douniama



L'atelier de formation des membres du Réseau national des associations de lutte contre les violences sexospécifiques. crédit photo Adiac

CHANGEMENT DE NOMS

1-Je m'appelle Foumy Nguimbi Ynianga. Je désire qu'on m'appelle désormais, **Moni Victoire Dorcas.**

Toute personne qui a un intérêt légitime, pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

2-Je m'appelle Foumy Foubi Félicien. Je désire qu'on m'appelle désormais **Moni Ghislain Sagesse.**

Toute personne qui a un intérêt légitime, pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

3-Je m'appelle Foubi Mbina Reste Eurydice. Je désire qu'on m'appelle désormais, **Moni Eunice Kéren.**

Toute personne qui a un intérêt légitime, pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

PROCES VERBAL DE LA DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 NOVEMBRE 2013

L'an deux mille treize, Le 18 novembre, A quatorze heures,

Les administrateurs de la société COMINCO S.A, se sont réunis en conseil d'Administration, sur convocation de leur Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Que le siège social de la société soit changé avec effet immédiat à :

1er étage, immeuble Obambi
Rond-point d'Avoum
Pointe-Noire BP 282
République du Congo

Cette décision a été adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est alors levée.

Administrateur
M. Roderick Smith

Administrateur
M. Colin Ikin

Président Directeur Général
M. André Baya

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Le haut commandement dresse le bilan annuel

La conférence ouverte ce 9 décembre à Brazzaville par le chef d'état-major général, le général de division Guy Blanchard Okoï, et qui rassemble le haut commandement et les commandants des zones militaires de défense vise l'évaluation des activités pour enfin faire projeter l'année suivante.

Cette conférence d'évaluation des FAC durera deux jours. Le général de division Guy Blanchard Okoï a invité les conférenciers à la rigueur dans le travail afin de réaliser une véritable introspection des vraies capacités des FAC et de parvenir à réduire les faiblesses qui les minent.

« Les enjeux de l'évaluation sont, en l'occurrence, considérables : il s'agit ici, en toute honnêteté, de constater les écarts entre les objectifs que nous nous sommes assignés à l'issue de la conférence de planification des activités des Forces armées congolaises de 2013



Le haut commandement suivant la communication du chef d'état major général des FAC (© DR

et leur niveau de réalisation en fin d'année, en tenant compte également du recadrage à mi-parcours. De même seront évoquées les difficultés récurrentes d'ordre structurel, logistique et financier », a annoncé le général de division Guy Blanchard Okoï.

Concernant les cinq points que les FAC s'étaient fixés comme objectifs lors de la conférence de planification 2013, il s'agit, a-t-il rappelé, de la prise en compte réelle du soldat et de son environnement ; la conservation des capacités de commandement qui passe

par une gestion scientifique des ressources humaines ; l'effectivité du fonctionnement des FAC ; l'amélioration des capacités des modules d'intervention, notamment par la dotation des modules opérationnels en matériels nécessaires des commissariats ; l'orga-

nisation du contrôle à tous les niveaux. Guy Blanchard Okoï a aussi rappelé que l'état-major général des FAC avait organisé au mois de mai de cette année la réunion d'étape des commandants des zones militaires de défense. Il a également instruit son personnel d'examiner les instructions qui ont été données au cours de cette réunion. « Il s'agissait notamment de rendre manifeste notre souveraineté dans tous les coins de la République, de réaliser les exercices périodiques, d'assurer et assumer l'instruction et l'entraînement de nos personnels, même à mains nues », a-t-il précisé.

Rappelons que la conférence d'évaluation est un forum annuel au cours duquel le commandement des Forces armées congolaises échange avec les autorités territoriales pour jauger les réalités du terrain, redéfinir les ordres, et surtout, harmoniser les méthodes de travail.

Tiras Andang

PRÉVENTION VIH-SIDA

Près de 1,2 million de personnes touchées par les programmes de terrain

L'estimation vient de Dominic Kemp, le directeur de Positive Action for Children Fund (PACF), organe qui appuie les organisations locales dans la mise en œuvre des activités de riposte au sida à travers la sous-région. Il s'exprimait ainsi récemment au cours d'un atelier d'élaboration des stratégies des programmes communautaires d'élimination de la transmission du VIH-sida des parents à l'enfant.

L'atelier, tenu à Brazzaville, avait duré cinq jours et réuni les différentes représentations des sociétés civiles du Rwanda, du Burkina-Faso, de la RD-Congo ainsi que du Congo-Brazzaville. Selon les parties prenantes, partenaires du PACF — Azur développement, l'ONU sida, le HUB/WNCA ou encore le SEP/CNLS —, cette rencontre est très importante, parce qu'elle se tient à la fin de la mise en œuvre du programme d'appui 2012-2013. L'atelier permettra de définir les besoins susceptibles d'améliorer la qualité de la mise en œuvre des communautés dans la planification stratégique de 2014-2018.

Le docteur Edmond Malalu, coordonnateur du SEP/CNLS, représentant la secrétaire du Conseil national exécutif de lutte contre le sida (CNLS), a ouvert les travaux en soulignant que « l'analyse de la situation de la pandémie du VIH-sida et la réponse nationale révèle à ce jour encore quelques faiblesses dans le cadre de la prévention de la transmission du VIH-sida de la mère à l'enfant, qui est en fait une des stratégies à soutenir afin d'améliorer la qualité et la performance du travail à accomplir sur le terrain ». Il a souhaité que les résultats de l'atelier profitent au maximum à l'extension de l'expérience d'Azur développement.

Le PACF, qui effectue ses actions à travers le Pôle régional d'appui technique de l'Alliance,

a indiqué que, selon leurs rapports, les différentes communautés en Afrique avaient touché ces dernières années près de 1,2 million de personnes par leurs programmes de prévention du VIH-sida. Dominic Kemp a ajouté, s'adressant aux participants : « Ces stratégies diverses de proximité ont soutenu près de 20 millions de naissances dans des hôpitaux, grâce au PACF mais également à vos efforts qui ont été capitaux dans l'élaboration des programmes. L'occasion vous est donnée d'en parler directement entre vous et nous en projetant les actions en perspectives. »

Azur développement, par la voix de sa directrice Sylvie Niombo, a saisi l'occasion pour préciser que ce moment serait mis à profit pour un échange de compétences, d'expériences des uns et des autres dans ce domaine de prévention. La communauté internationale a multiplié, en matière de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, les initiatives visant à éliminer d'ici à 2015 la transmission infantile : au travers des ARV qui deviennent de plus en plus disponibles, les femmes séropositives n'infectent pas leur enfant avant, pendant ou après la grossesse. « C'est cette même option de l'élimination du VIH de la mère à l'enfant que nous souhaitons utiliser comme arme "puissante" afin d'améliorer la santé maternelle et infantile, bien que beaucoup reste à faire dans les zones rurales, urbaines malgré les nombreuses avancées », a-t-elle dit.

Sylvie Niombo a souligné les progrès réalisés sur le terrain, avec le Pôle d'appui technique de l'Alliance pour l'Afrique et les différentes organisations civiles, pendant deux ans pour la sensibilisation, le dépistage, et la prise en charge psycho-sociale, la prévention des grossesses non désirées chez les femmes séropositives.

Luce Jennyfer Mianzoukouta

DROITS DE L'HOMME

La Force publique se substitue à la justice

Le constat est de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) qui a dévoilé son rapport de l'année 2013 sur la situation des droits de l'homme au Congo.

Cette association de promotion et de défense des droits humains a constaté que la Force publique congolaise s'arroge plus de pouvoir au détriment d'un système judiciaire impartial, garant d'un vrai contrôle démocratique. L'OCDH entend, à travers ses actions de plaidoyer, contribuer à renforcer l'État de droit. Il compte mener ce combat en synergie avec les autres organisations de défense et de promotion des droits humains. Le document a épinglé les libertés fondamentales et individuelles reconnues aux citoyens, entre autres : le droit de manifester ; la liberté de la presse ; la liberté syndicale ; le droit à la santé ; les conditions de détention ; le droit d'asile ; la torture et meurtre et le droit à l'éducation.

En qui concerne le droit de manifester, ce rapport fait remarquer que le gouvernement a mis en place un véritable système d'intimidation, de répressions et de sanctions arbitraires, afin d'étouffer toute initiative d'expression du peuple.

Selon le rapport, l'année 2013 a été révélatrice du mépris des autorités gouvernementales vis-à-vis de la liberté syndicale avec la police comme instrument de répression.

Ces pratiques ont mis à nu l'incapacité des autorités à dialoguer sereinement avec les interlocuteurs sociaux sans recourir à la violence.

Le document indique que les arrestations arbitraires au Congo sont monnaie

courante. Les méthodes d'investigation sont dans la plupart des cas attentatoires aux droits et libertés fondamentaux. Plusieurs individus, poursuit le rapport, sont arbitrairement et illégalement détenus dans les établissements pénitentiaires et dans les lieux de détention qui échappent au contrôle de la justice.

Abordant le point sur les réfugiés et demandeurs d'asile, le document indique que l'accès des réfugiés aux services sociaux de base notamment, les soins médicaux, le logement et l'intégration souffre de graves insuffisances. La vulnérabilité de ces personnes est exacerbée par la léthargie qui mine le fonctionnement de la Commission nationale d'assistance aux réfugiés dans le traitement des dossiers des réfugiés.

Parlant des droits à l'éducation, le rapport précise que les élèves et étudiants congolais travaillent dans les conditions épouvantables. Au niveau primaire et secondaire, on note des effectifs pléthoriques dans les salles de classe, empêchant de ce fait les enseignants de mieux dispenser les cours. Les établissements scolaires au niveau du primaire et du secondaire manquent de bibliothèques et autres kits scolaires. Le secteur de la santé, indique le document, est aussi un secteur à problèmes. Les hôpitaux au Congo sont dans une grande pauvreté du point de vue des équipements et des médicaments. Les soins sont administrés aux malades en fonction de leur bourse. Les personnes les plus vulnérables ont un accès très limité aux soins de santé.

Roger Ngombé



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013




Soyez rassurés, vous êtes bien assurés
Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 01 40 67 - A Pointe-Noire : 222 14 12 00 - Et chez tous nos agents généraux


40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg



Hébergement
Stockage & Archivage
Solution Saas
Services infogérés



Plus besoin de gérer vos plans-formes, logiciels et matériels en interne, votre DATA CENTER, géré par WARID, est fait pour vous !
Concurrentielles et efficaces, nos solutions sont adaptées à vos besoins. Plus vite, plus sûrement, plus simplement, plus intelligemment.

www.warid.cg | 00 242 22 281 53 89 | info@warid.cg

Brazzaville Cotonou

via Pointe-Noire

A partir de
211 450 FCFA TTC
Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville



www.thyair.com | 00 242 22 281 53 89 | info@thyair.com



Réconcilier avec l'assurance

Allianz Multi Pro
sécurise vos biens
et vos activités selon
vos besoins et votre
budget.



Allianz Congo Assurance / Siège Social
Av. Linguissi PEMBELLOT - Résidence Gabriella / Pointe Noire
✉ allianz.congo@allianz-cg.com ☎ + (242) 05 601 12 00

Brazzaville
Marché Plateau - Ville
☎ + (242) 05 012 95 54

Agent Général SCAR
Centre - ville / Pointe Noire
☎ + (242) 06 622 78 69

Allianz avec vous de A à Z



HOMMAGE À NELSON MANDELA

Le Congo salue l'icône de la lutte contre l'apartheid

Alors que le pays observe un deuil jusqu'au jour de l'inhumation de Nelson Mandela, le 15 décembre, une cérémonie nationale d'hommage à cet apôtre de la paix a été organisée ce lundi 9 décembre à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères.

L'hommage a commencé par la minute de silence observée en mémoire de l'illustre disparu avant de se poursuivre par deux témoignages : celui du conseiller spécial du président de la République, Claude Ernest Ndalla, et celui du premier ambassadeur du Congo en Afrique du Sud, Anatole Kondo.

Le premier a rappelé le rôle joué par le Congo après son indépendance le 15 août 1963 dans la lutte de libération des peuples d'Afrique australe. « Notre capitale devient un haut lieu de l'internationalisme et du soutien multiforme aux luttes des peuples du monde, particulièrement aux luttes de l'Afrique australe : Angola, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud », a souligné Claude Ernest Ndalla. « Et nous avons pris la mesure de nos responsabilités, nous avons soutenu les combats et les combattants qui luttaient contre l'oppression (...). Nous avons fait échos à leurs droits », a-t-il ajouté faisant allusion à l'apartheid et au



Le président du Sénat, André Obami-Itou, et l'ambassadeur d'Afrique du Sud, lundi à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères.

colonialisme. Le premier ambassadeur du Congo en Afrique du Sud a rappelé qu'il avait été parmi les derniers diplomates à avoir présenté leurs lettres de créance à Nelson Mandela lui-même, avant qu'il ne passe le témoin à son successeur Thabo Mbeki. Il a rapporté aussi d'autres faits qu'il avait personnellement vécus sous la présidence de Nelson Mandela. « Au cours de la cérémonie de présentation des

lettres de créance, où je me suis retrouvé en face de cet illustre combattant de la liberté, a noté l'ambassadeur, le président Nelson Mandela, le grand Madiba, s'était permis avec son humilité légendaire, de me remercier, de remercier le peuple congolais et tous les gouvernements qui se sont succédé au Congo depuis 1963 (...) particulièrement le président Denis Sassou N'Guesso, le Parti congolais du travail et ses dirigeants » pour

avoir soutenu le combat de l'ANC ayant conduit à sa libération et à celle de son pays.

« Nelson Mandela m'avait rappelé la visite qu'il avait effectuée à Brazzaville le 11 février 1991, une année après sa libération et l'accueil cordial et chaleureux qui lui avait été réservé », a poursuivi Anatole Kondo. Sachant que le Congo faisait partie « des premières nations qui ont rencontré l'Afrique du Sud résistante et combattante », le pre-

mier président noir du pays assura à l'ambassadeur « qu'il n'oublierait pas » l'apport du Congo, de ses dirigeants et de son peuple pour la libération de l'Afrique du Sud.

Outre la cérémonie d'hommage national à Nelson Mandela, le calendrier officiel prévoit des veillées populaires qui seront organisées en soirée dans tous les arrondissements de Brazzaville et d'autres villes du pays du 10 au 12 décembre. Les cérémonies commémoratives se poursuivront le 13 décembre par une conférence-débat sur la vie politique de Nelson Mandela et la contribution du Congo à la libération de l'Afrique australe. Le 12 décembre en soirée, un grand concert de chants religieux marquera la fin de cette série d'hommages du Congo à Nelson Mandela.

Ont pris part à cette rencontre, placée sous le patronage du président du Sénat, André Obami - remplaçant le président de la République -, le président de l'Assemblée nationale, les membres du gouvernement, les chefs des missions diplomatiques et consulaires accréditées au Congo et d'autres personnalités congolaises et étrangères, dont la délégation sud-africaine, conduite par l'ambassadeur Manelisi Genge.

Nestor N'Gampoula

Réactions des personnalités politiques congolaises et diplomates accrédités au Congo

La mort de Nelson Mandela, premier président noir d'Afrique du Sud et icône de la lutte contre l'apartheid, a suscité une vague d'émotion à travers le monde et un afflux d'hommages, à la hauteur de cette personnalité hors du commun. Au Congo, les cérémonies en sa mémoire ont débuté ce lundi 9 décembre au ministère des Affaires étrangères

Adélaïde Mougany, ministre des Petites et moyennes entreprises, chargée de l'Artisanat

« Nelson Mandela, on l'a dit et on ne le dira jamais assez, est un grand

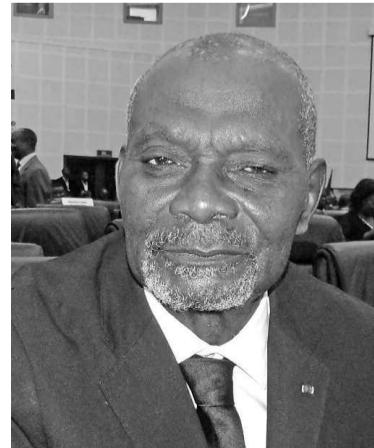


homme qui s'en est allé. Heureusement qu'il n'emporte pas tout, il nous laisse des grands souvenirs, une belle leçon de résistance, une belle leçon de pardon, une belle leçon d'un homme humble, d'un homme à la dimension de la planète au regard de

la manière dont il est célébré à travers le monde entier. C'est un grand ami du Congo. Nous nous sommes associés à la lutte du peuple sud-africain jusqu'à obtenir ce qu'il attendait de ce combat, c'est-à-dire la libération de son pays. À nous de savoir tirer parti des leçons de cette icône. Il restera à jamais gravé dans l'histoire du Congo, et il est tout à fait normal que notre pays lui rende un tel hommage. »

Claude Ernest Ndalla, conseiller spécial du chef de l'État

« Pour moi, Mandela n'est pas mort. Il est avec nous en ce jour, et il sera toujours avec nous, dans la mesure où le combat qu'il a incarné n'est pas encore tout à fait terminé. Mandela a voulu emmener un peu de soleil et de sourire sur le visage des Sud-Afri-



cains. Il a réussi la première partie. La deuxième partie c'est l'héritage qu'il a laissé. En ce qui me concerne, lorsque j'étais en prison, par mo-

ment je me décourageais, mais lorsque je pensais au temps que Mandela a passé en prison, ça me donnait du courage, et je me disais qu'en suivant son exemple, on peut résister à tout. Mandela n'est pas seulement une icône mais c'est aussi un soutien, parce qu'il m'a soutenu dans les moments difficiles. La cérémonie d'aujourd'hui représente le minimum que le Congo puisse faire pour honorer Nelson Mandela, et honorer aussi la lutte de toute l'Afrique du Sud. »

L'amiral Ndongo Mokana, contrôleur général des armées

« Nous sommes tous attristés. Lorsque nous pensons que le Congo, particulièrement le président de la République Denis Sassou N'Guesso, a beaucoup fait pour que les anciennes autorités de l'Afrique du Sud



pensent à libérer Nelson Mandela. Nous aurions souhaité qu'il restât vivant pendant longtemps. Le monde entier est en train de se remémorer

la grandeur et la bonté de cet homme, et le Congo qui a touché de près le problème de Mandela, ne pouvait pas être en reste des cérémonies d'hommage. »

Batouré Kane Niang, ambassadrice du Sénégal au Congo

« C'est un sentiment d'émotion et de tristesse qui m'anime. Le Sénégal, sous le mandat du président Abdou Diouf, a beaucoup soutenu la lutte contre l'apartheid. Toute jeune déjà, je voyais dans notre classe des écrits sur le tableau, indiquant : l'apartheid est un crime contre l'humanité. Ces écrits sont restés gravés dans nos mémoires, raison pour laquelle nous nous sommes attachés à Nelson Mandela. Aujourd'hui dans mon pays, la place publique de l'assemblée générale du Sénégal est baptisée place Soweto. C'est pour vous dire combien le peuple sénégalais porte le président



Mandela dans son cœur et en fait une référence. Il est une source d'inspiration qui nous appelle à plus d'humilité. »

Komidor Njimoluh, ambassadeur du Cameroun au Congo

« Je suis de la génération des jeunes qui ont lapidé les ambassades de l'Afrique du Sud, et cassé les vitrines à l'époque de l'apartheid. Mandela pour nous représente non seulement un symbole, non seulement un exemple de résistance, mais aussi un symbole qui motivait nos actions contre l'apartheid. Nous suivons son exemple depuis qu'il était en prison. Après sa libération, Mandela est demeuré pour nous plus qu'un sym-



bole, un exemple. Notre génération a hérité de Mandela, l'ardeur de l'action. Mandela n'est pas seulement un Africain, mais un être humain pour toute la planète. Il a apporté à l'humanité quelque chose de positif et c'est en l'honneur de l'Afrique et de la terre entière. »

Yvette Reine Nzaba

FORUM AFRIQUE

Revisiter l'aide publique française au développement

En partenariat avec l'Agence française de développement (AFD), et en présence des vingt et un lauréats, le ministre français délégué chargé du Développement, Pascal Canfin, a ouvert, le 5 décembre, en marge du sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique, le Forum Afrique - 100 innovations pour le développement durable.

Pascal Canfin a rappelé les innovations africaines retenues et déjà mises en place en matière de développement durable, leur apport dans l'amélioration de la qualité de vie, symboles d'un condensé d'intelligence et d'un changement culturel.

C'est le cas du recyclage de matières premières au Burkina Faso, de la valorisation des déchets, des techniques de construction au Niger, des énergies renouvelables au Cameroun, des technologies de l'information et de la communication au Ghana, de l'économie sociale au Kenya, de la santé et de la sécurité sociale au Maroc. Toutes ces innovations « contribuent à la lutte contre la pauvreté et à la préservation de la planète », et leurs initiateurs ont l'occasion, à Paris, de rencontrer de nouveaux partenaires en vue « d'aider à [leur] diffusion ».

Pascal Canfin a retracé les étapes de sélection des dossiers, des différentes spécialités, du comité de sélection composé de l'ancien directeur général de l'AFD, Jean-Michel Severino, de la directrice générale d'Oxfam international, Winny Byanyima, ainsi que du PDG d'Airness, Malamine Koné. Les différents promoteurs de projets ont présenté leurs innovations et leurs caractéristiques.

Pour la directrice générale de l'AFD, Anne Paugam, ces innovations sont à l'image du dynamisme du continent africain que l'AFD va valoriser et soutenir, afin de relever les nouveaux défis du développement durable. Elle a vanté la richesse des projets qui témoignent d'un dynamisme économique, culturel et démographique, à la dimension de ce que



Pascal Canfin

connaît actuellement l'Afrique. Le vice-président directeur général délégué de Danone, Emmanuel Faber, a présenté les résultats de la mission « Innovation et développement » que lui avait confiée, ainsi qu'à l'ancien ministre sud-africain Jay Naidoo, Pascal Canfin.

Le rapport, qui paraîtra en 2014, propose des approches innovantes qui revisitent l'aide publique au développement (APD), et questionne la manière dont cette aide est conçue et mise en œuvre depuis une cinquantaine d'années. L'objectif de ce rapport est de restructurer la politique de l'aide et de l'adapter au contexte de crise économique et budgétaire qui s'est installée en Europe, à la montée en puissance des BRICs, aux enjeux environnementaux du développement dans la conscience collective et au décollage du continent africain.

À l'horizon auquel doit être pensée toute innovation, l'APD ne représentera plus que quelques points de PIB des pays du Sud, a déclaré Emmanuel Faber, compte tenu des arbitrages budgétaires futurs dans les pays du Nord. Le rapport propose donc la revisitation de ses priorités et de ses modes d'intervention pour qu'elle

soit « plus de qualitative, catalytique et durable dans ses effets », a-t-il souligné.

Il a appelé la communauté internationale à rechercher les voies et les moyens pour permettre aux acteurs de la société africaine, en premier lieu les femmes et la jeunesse, de changer la donne par des approches innovantes, notamment en matière d'agriculture familiale, de vie urbaine, d'accès à l'énergie. Il a souhaité que l'AFD propose une facilité de financements des projets.

L'une des recommandations-clés du rapport porte sur la création d'une alliance pouvoirs publics, secteur privé et société civile, qui prendrait la forme d'une Facilité de l'économie inclusive pour le développement (FEID), afin « de tester, puis d'accompagner de nouveaux types de projets de développement rassemblant des acteurs publics, privés et de la société civile autour d'objectifs d'intérêt commun ». Les nouvelles structures innovantes pourraient inclure des paiements sur résultats. La gouvernance de la facilité devra être fondée sur la compétence d'experts, et d'acteurs publics et privés.

Noël Ndong

Le président du Sénat français reçoit les lauréats africains

En marge du Sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique, le président du Sénat français, Jean-Pierre Bel, a reçu les vingt et un lauréats en présence du président de la Banque africaine de développement (BAD), Donald Kaberuka, et du ministre au Développement, Pascal Canfin, initiateur du Forum Afrique — 100 innovations pour le développement durable.

« La paix et la sécurité sont déterminantes pour l'avenir de l'Afrique », a déclaré Jean-Pierre Bel, qui a fait un bref rappel du rapport du sénateur Jean-Marie Bockel intitulé « L'Afrique notre avenir » et des nouveaux enjeux d'un continent en mutation. Au-delà des questions de paix et de sécurité, « il s'agit de mettre en lumière le continent africain, une nouvelle Afrique avec ses talents et ses richesses », a-t-il ajouté.

Donald Kaberuka a remercié Pascal Canfin pour « la méthode et l'approche adoptées pour les projets innovants ». S'adressant aux lauréats, il a indiqué : « Vous représentez une élite de l'Afrique, son présent et son avenir. » Il a précisé que la jeunesse et les dividendes démographiques faisaient partie des stratégies de la BAD, ajoutant : « 5% de croissance, c'est bien, mais pas suffisant » pour enclencher un déve-

loppement à longue échéance du continent, qui compte cinquante quatre pays, « une grande mosaïque au développement inégal » qui a besoin d'infrastructures essentielles pour son avenir, d'une paix durable, d'une formation pour sa jeunesse qui constitue une force pour l'innovation.

Il a aussi rappelé que la croissance s'accompagne souvent d'un accroissement des inégalités qui, si elles ne sont pas maîtrisées, peuvent remettre en question ses bénéfices à long terme. « L'efficacité de la croissance économique, sa robustesse et sa capacité à créer de l'emploi peuvent être sapées à la base par les inégalités. Les mécanismes de réduction des inégalités et de protection des plus vulnérables doivent ainsi se généraliser au sein de chaque pays », a souligné Donald Kaberuka.

L'objectif premier et fondamental consiste donc, pour les gouvernements africains, à réaliser une croissance qui inclut le plus grand nombre. Il a souligné que sa banque disposait de multiples instruments pour aider les jeunes, notamment le Fonds de garantie africain. Il a aussi dévoilé le lancement d'une structure financière en partenariat avec une banque nationale dans chaque pays africain pour encourager la jeunesse dans ses innovations.

N.Nd.

ASSURANCES GENERALES DU CONGO

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

HAKUNA MATATA!

WWW.AGCCONGO.COM

TerraTech
le monde de l'informatique

Acer Aspire E1-530
Intel® Processeur 1.8GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery

intel Pentium inside

235.000 H.T

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com

1 AN

VATICAN

Le courant est passé entre Sassou-N'Guesso et le pape François !

Le président a rencontré au Vatican les nouveaux visages marquants de la hiérarchie de l'Église catholique.

Elle était annoncée depuis quelques jours, ça s'est fait lundi à 10h40 comme programmé : la première rencontre entre le président Denis Sassou-N'Guesso et le pape François a eu lieu lundi au Vatican. Comme le veut le protocole, le chef de l'État a été accueilli dans la bibliothèque privée du pape par celui-ci en personne. Poignée de main chaleureuse, sourires sans feinte. Puis les deux personnalités ont eu leur colloque privé au bout duquel le président a présenté les membres de sa délégation au Saint-Père, son épouse et une parente âgée de celle-ci recevant les marques particulières d'attention du souverain pontife. La cérémonie s'est poursuivie avec deux autres étapes importantes.

D'abord il y a eu l'échange rituel de cadeaux. Le pape a offert à tous les

membres présents de la délégation venue du Congo un petit coffret contenant un chapelet. Et le chef de l'État a offert deux cadeaux fortement chargés de symboles et soulignant l'un des centres d'intérêts de cette visite ancrée sur la paix, le développement et la sécurité en Afrique au moment où vient de s'achever le sommet franco-africain de Paris consacré à ces thèmes. Et au moment où l'Afrique s'appête à porter en terre l'icône mondiale que fut l'ancien président sud-africain, Nelson Mandela.

D'ailleurs, la visite du président au Vatican a subi les effets imposés par cet événement exceptionnel de la vie de l'Afrique. En même temps, le Vatican annonçait la nomination d'un cardinal africain, le Ghanéen Peter Kodwo Appiah Turkson, comme envoyé spécial du pape aux funérailles de Mandela ce mardi à Johannesburg. Le président de la République, quant à lui, bouleversait son propre programme pour al-

ler rendre les derniers hommages à Madiba, un homme dont une partie du destin s'est dénoué à Brazzaville, sous Denis Sassou-N'Guesso justement.

Faut-il rappeler, digression à part, que le protocole d'accord de paix sur l'Afrique australe qui devait entraîner une cascade d'événements vertueux dans cette partie du continent fut signé à Brazzaville le 13 décembre 1988 ? C'est parce que le président Denis Sassou-N'Guesso favorisa le dialogue entre des réalités jusque-là antagonistes et figées que la fin de la guerre en Angola, l'indépendance de la Namibie et, donc, la fin de l'apartheid en Afrique du Sud avec la libération de Nelson Mandela furent rendues possibles...

Le chef de l'État et le « Premier ministre » du Vatican

Mais revenant à la rencontre du président avec le pape, il est à noter que cette visite s'est prolongée



Sassou-N'Guesso et le pape François, le 9 décembre au Vatican

comme le veut le protocole là aussi, par la visite à la secrétairerie d'État. Là aussi, le président a été reçu par une personnalité nouvelle dans les allées du Vatican, Mgr Pietro Parolin, le nouveau Secrétaire d'État (Premier ministre) du Vatican. Les deux hommes ont eu un colloque prolongé, faisant le tour des questions pendantes du moment.

Le communiqué officiel publié à l'issue de cette rencontre souligne que les « entretiens cordiaux ont permis d'évoquer l'importante contribution que l'Église catholique offre à la société congolaise, tout particulièrement en matière d'assistance et d'éducation, mais aussi de se féliciter des bonnes relations entre le Congo et le Saint-

Siège ». « Abordant des sujets d'intérêt commun, poursuit le communiqué du Saint-Siège, les parties ont exprimé leur volonté d'un renforcement de leur collaboration. Il a ensuite été question de la situation en Afrique centrale, de ses aspects humanitaires, du problème des réfugiés et de l'aide à leur apporter, de la sécurité régionale, notamment là où s'aggrave des tensions à caractère fondamentaliste. »

On devine sans effort que la crise centrafricaine et les efforts que le président déploie pour l'éteindre ont fait partie des conversations qu'il a tenues aussi bien avec le pape qu'avec Mgr Parolin.

Lucien Mpama

SOMMET DE L'ÉLYSÉE

La France invite l'Afrique à « assurer elle-même sa sécurité »

Le Sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique s'est conclu samedi soir à Paris, par la publication d'une déclaration commune de la France et des délégations de 53 pays africains, évoquant notamment les moyens envisagés pour permettre au continent d'assurer lui-même sa sécurité, comme a pu le souligner le président français François Hollande.

« Il a été convenu que l'Afrique devait assurer elle-même sa sécurité, que c'était un principe fondamental. Il n'y a pas de continent qui ne puisse assurer par lui-même son destin », a affirmé le chef d'État français, lors de la conférence de presse de clôture du sommet.

« Mais, face aux crises, face au terrorisme, face à la piraterie, face aux trafics de toutes sortes, l'Afrique doit s'organiser et pouvoir intervenir de manière rapide et efficace », a estimé François Hollande, énumérant les multiples défis auxquels sont confrontés les pays africains.

« C'est donc le sens de cette force d'action rapide qui doit être mise en place dans les prochains mois, que la France soutiendra par une action de formation et d'encadrement », a-t-il ajouté, faisant référence à l'une des conclusions majeures de ce sommet franco-africain.

Il s'agit de la constitution d'une force militaire africaine disponible, qui serait en mesure de répondre aux crises touchant le continent. Ce projet doit être opérationnel d'ici à 2015, ont prévu les participants à cette réunion, y compris la quarantaine de chefs d'État et de gouvernement africains présents. L'enjeu est de taille, puisqu'il permettrait à Paris d'arrêter de jouer au « gendarme de l'Afrique », un rôle endossé en raison de son passé colonial dans la région, comme ont pu lui reprocher certains observateurs. C'est d'ailleurs un rôle que la France semble continuer de jouer, puisqu'elle a lancé deux opérations sur le continent africain, l'une au Mali en janvier dernier et l'autre en

Centrafrique à la veille de l'ouverture du sommet.

Ce sommet franco-africain présente la singularité de réunir l'ensemble des pays du continent, aussi bien francophones qu'anglophones et lusophones, et non plus seulement les pays membres du pré carré traditionnel des anciennes colonies françaises que sont le Gabon, le Mali ou encore le Togo.

Par contre, le Zimbabwe a refusé de participer à ce sommet. Les chefs d'État du Soudan, de la Guinée-Bissau, de la République centrafricaine, de Madagascar et de l'Égypte n'ont pas été invités à ce sommet.

Cette volonté d'évolution vers un nouveau partenariat entre la France et les États africains, y compris au niveau économique, est illustrée par le dialogue noué avec l'Union africaine (UA), notamment sur le dossier malien. Il faut, en outre, souligner que M. Hollande avait justement annoncé l'organisation de ce Sommet lors du 50^e anniversaire de l'UA en mai dernier à

Addis-Abeba, en Éthiopie, où il était le seul dirigeant occidental convié.

Une plus grande implication de l'Union européenne dans les relations nouées avec l'Afrique pourrait sans doute contribuer à changer la donne. Le Président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, n'a pas manqué d'insister samedi sur l'existence d'un partage entre les deux continents.

« Il y a aujourd'hui un partage de valeur avec l'Afrique. Pas seulement un partage de valeurs économiques. Un partage sur la sécurité également », a souligné le haut responsable européen, lors de la conférence de presse de clôture du sommet élyséen. La France, ancienne puissance coloniale, est de plus en plus marginalisée en Afrique face à la concurrence des États-Unis, qui ont montré un plus grand intérêt sur le continent noir, ainsi que de la Chine, de l'Inde et du Brésil. La part de marché de la France en Afrique subsaharienne a diminué depuis quelques années.

Les perspectives positives de développement de l'Afrique et l'immense potentiel de son marché attirent le monde entier.

La France a voulu profiter de ce sommet France-Afrique pour renforcer ses liens sécuritaires et économiques avec le continent, dans le but de préserver son influence traditionnelle sur cette partie du monde, et également pour contribuer à la croissance économique et à l'amélioration de l'emploi en France.

Les perspectives positives de développement de l'Afrique et l'immense potentiel de son marché attirent le monde entier. La France a voulu profiter de ce sommet France-Afrique pour renforcer ses liens sécuritaires et économiques avec le continent, afin de préserver son influence traditionnelle sur cette partie du monde, et également pour contribuer à la croissance économique et à l'amélioration de l'emploi en France.

Xinhua

AMC Télécom

Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à 149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com

ANALYSE

Un État fort au service de la paix

Depuis quelques années, le continent africain est en proie à des mouvements rebelles et terroristes. Un phénomène qui n'épargne plus une seule zone du continent. Face à ce danger, les États africains semblent démunis. Ils ne sont pas constitués, en tant que pouvoir, dans une posture qui les prépare à répondre à ces nouvelles menaces. Les analystes y voient plusieurs raisons.

Parmi ces raisons, signalons l'absence d'une entité étatique forte, stable et dotée de moyens suffisants pour faire respecter l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national. La forme républicaine de l'État, en Afrique, est devenue pourtant une réalité incontestable. La République, avec ses citoyens, ses institutions, ses valeurs, ses symboles, ses principes et rites organisationnels de gestion du pouvoir public, incarne désormais l'idéal d'un ordre nouveau dans les États africains qui y voient la meilleure expression de leur volonté de vivre en commun.

Les principes fondamentaux de cette forme d'organisation sont énoncés dans presque toutes les lois fondamentales des États africains. Ils se traduisent par la reconnaissance et la proclamation des droits politiques et sociaux qui ont été accordés aux citoyens. La République est proclamée, laïque et indivisible. C'est ce principe qui garantit l'égalité de tous devant la loi, donnant à chaque individu la liberté de ses opinions et de sa foi. La république dit aussi que les dirigeants sont désignés par élection et que le pouvoir

doit garantir la cohésion sociale en protégeant les plus faibles.

Malgré la proclamation de ces valeurs, on note une recrudescence du terrorisme confessionnel incarné par des groupuscules qui imposent leur foi, leurs rites et leurs lois aux autres citoyens. C'est ce qui s'est passé en Libye, en Égypte, en Algérie, en Somalie, et maintenant en Centrafrique.

Tout cela se passe pendant que le pouvoir de l'État est défait, car là où l'État est faible le terrain est propice à toutes les formes d'extrémisme. Les terroristes exploitent souvent l'absence ou la faiblesse de l'État pour imposer leur volonté. Ils le font avec d'autant plus de facilité dans des zones mal administrées et souvent pauvres. Pour éviter la naissance de courants radicaux et violents dans un pays, il faut édifier un vrai État fort, laïc, avec des valeurs et des principes républicains affirmés.

L'un des principes forts d'une république est la reconnaissance de l'égalité de tous devant la loi. En effet, la loi est ce qui garantit à tous la liberté et protège le peuple des excès de ceux qui détiennent le pouvoir. La loi, c'est aussi elle qui limite l'étendue et le contenu de notre pouvoir. La personne humaine est sacrée, dit la loi, et sa liberté garantie. La propriété privée est garantie et protégée.

Si nous rappelons ici ces principes, ce n'est pas parce que les Congolais ne les connaissent pas. Nul, dit-on, n'est censé ignorer la loi. Mais simplement pour dire que nous de-

vons œuvrer à la construction d'un État fort autour de valeurs telles que le respect de la personne humaine, de la loi, du bien public et la protection de l'intérêt général. Nous devons avoir des institutions solides qui garantissent le fonctionnement harmonieux de notre État, un État capable de garantir notre souveraineté et de protéger ses citoyens. Mais c'est loin d'être partout le cas en Afrique.

En Afrique du Nord, la situation sécuritaire avant la chute du régime libyen était plus stable. On a pu noter, par le passé, la présence de petits groupes de bandits, de trafiquants, de coupeurs de route ou de preneurs d'otages, mais depuis la situation s'est considérablement détériorée, avec l'apparition de vrais mouvements terroristes bien implantés dans la zone sahélienne avec une capacité de nuisance considérable. Ces mouvements ont désormais franchi la frontière du Sahel pour s'implanter en Afrique centrale via les frontières soudano-libyennes.

Pour éradiquer ce phénomène, les Africains peuvent certainement compter sur l'appui de la communauté internationale, comme vient de le faire la France au Mali et en Centrafrique. Mais la vraie solution réside dans la construction dans ces pays de systèmes politiques stables, fiables, d'États forts et démocratiques dotés de moyens conséquents pour être capable de sécuriser le territoire national.

Emmanuel Mbengué

LES BRÈVES DU MONDE

Ukraine : Viktor Ianoukovitch va entamer des pourparlers avec l'opposition

Le président ukrainien Viktor Ianoukovitch va rencontrer mardi trois ex-présidents du pays, qui ont apporté leur soutien la semaine dernière à la contestation pro-UE, et a accepté leur proposition de pourparlers avec l'opposition, a annoncé lundi la présidence.

Centrafrique : l'armée française a commencé avec le désarmement des milices

Le désarmement des groupes de miliciens par les soldats français déployés à Bangui, a débuté ce lundi matin, a indiqué à Paris, l'état-major des armées. « Les choses se passent plutôt bien », a souligné le porte-parole de l'état-major.

Malgré tout, des échanges de tirs ont éclaté en fin de matinée près de l'aéroport de Bangui entre des hommes armés et des soldats français chargés du désarmement, ont constaté des photographes de l'AFP. Ces tirs ont cessé après quelques minutes selon eux, et ils n'ont pas vu de militaires français atteints lors de la fusillade.

Décès de Nelson Mandela : le monde s'apprête à dire adieu au héros universel

Venant des quatre coins du monde, des dizaines de dirigeants convergeront cette semaine vers l'Afrique du Sud pour rendre un dernier hommage à Nelson Mandela, dont les valeurs et le combat sont salués quasiment d'une seule voix par toute la planète.

Tiras Andang

En vente à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville

<p>EDÉM KODJO Lettre ouverte à l'Afrique cinquantenaire CONTINENTS NUIEN / MALLIARD</p>	<p>HENRI LOPES LE PLEURER-RIRE Présence Africaine</p>	<p>Albert Camus L'étranger folio</p>	<p>MOLIÈRE L'École des femmes 2€</p>	<p>BEAUMARCHAIS Le Mariage de Figaro 2€</p>
<p>J-B. Tintouani Chroniques congolaises 6</p>	<p>SYLVESTER OSSIZA Élection présidentielle du Président Théophile Sissouma Ndiaye Forces et Jeunesse LES ÉDITIONS ROMAR</p>	<p>BENOÎT MOUNIÉ L'NGOUÉ TANTASMENS ENSEMBLE UN INSTANT DANS UN SNOPHAG LES ÉDITIONS ROMAR</p>	<p>Richard-Général LAMBOU QUE JUSTICE SOIT FAITE Nouvelles africaines L'Harmattan</p>	<p>Georges Balandier Afrique ambiguë Télicios augustine d'une préface: maître de l'autoeur FOUQUET</p>



CELEC

COMPTOIR D'ELECTRICITE DU CONGO



DISTRIBUTEUR DE MATERIEL ELECTRIQUE

www.celecsa.com

www.facebook.com/airtelcongo

Xtranet
1^{er} réseau
au Congo 3G

NOUVEAU

à chacun son forfait illimité

Active ton Internet Xtranet 3G illimité

- Télécharge rapidement tes sons et applications ;
- Reste connecté en illimité sur tes sites préférés.

Coût	Durée
300F	1H
500F	5H <small>de minuit à 5h</small>
1 500F	1 Jour <small>Jusqu'à 23h59min.</small>
6 500F	1 Semaine
30 000F	1 Mois

Pour activer tes forfaits,
compose *178#

Pour plus d'infos, appelle le 141



airtel
internet

PUBLI-REPORTAGE

Zoom sur les Centres de gestion agréés de la Chambre de commerce de Pointe-Noire

Une journée Portes ouvertes sur les Centres de gestion agréés de la Chambre Consulaire a été organisée le 29 novembre afin de faire connaître ce dispositif mis en place par l'Association Pointe-Noire industrielle (APNI). L'activité a eu lieu en présence de Jean Pinda Niangoula, directeur général de la promotion du secteur privé et de Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire.

Les Centres de gestion agréés (CGA) ont été mis en place par l'APNI avec pour mission d'accompagner les TPE et PME/PMI afin de les appuyer dans l'amélioration de leur gestion et de leur comptabilité, de les inciter à se formaliser et de faciliter leur accès au financement.

Selon Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire, le rêve de voir émerger à Pointe-Noire un tissu viable de PME/PMI articulé sur l'arrière pays et en lien avec les grandes entreprises est à l'origine de la création de l'APNI il y a dix ans. Seulement, ces entreprises étaient confrontées à un certain nombre de blocages (le renforcement des capacités, l'accès à l'information, l'accès au financement, l'insertion des entreprises dans l'espace). « L'accès au financement est essentiellement dû à l'absence d'une comptabilité fiable, à l'insuffisance des fonds propres, au manque de garantie et à l'absence de la comptabilité fiable d'où la mise en place des Centres de gestion agréés qui accompagnent les entreprises dans le suivi personnalisé de la comptabilité et de la gestion, des obligations sociales et fiscales et

l'élaboration de business plan. Dans la loi des finances 2014, l'Etat a inscrit les Centres de gestion agréés. Cette reconnaissance permet ainsi aux CGA de se déployer au niveau national » a-t-il dit.

Pour Jean Pinda Niangoula, directeur général de la promotion du secteur privé « Le ministère du développement industriel et de la



promotion du secteur privé a pensé dans le cadre de la politique de la promotion du secteur privé, qu'il fallait s'appuyer sur un certain nombre de Centres d'appui. C'est pourquoi il a été signé un protocole d'accord avec l'APNI, le Forum des jeunes entreprises du Congo pour accompagner ces Centres de ressources dans l'application d'un certain nombre de projets qu'ils étaient entrain de mettre en place. En 2014, les CGA auront un décret qui présentera son organisation et ses attributions. Le ministère a pris l'engagement d'augmenter sa subvention en direction de ces Centres de ressources. Cette subvention va être multipliée fortement pour

aussi développer l'assistance à la formalisation des entreprises. Le CGA est un service pour accompagner les entreprises désireuses de faire suivre leur gestion. À travers les CGA, les entreprises bénéficient des conseils juridique et fiscal. Les CGA ont entre autres objectifs de travailler à l'amélioration du climat de confiance entre ses adhérents et leurs partenaires (fournisseurs, banquiers, administration fiscale etc...), favoriser le regroupement des entrepreneurs, contribuer au développement des très petites entreprises.

Une fois l'entreprise inscrite au CGA, l'équipe de CGA se rend dans les locaux de l'entre-

prise inscrite pour une opération de contrôle et de vérification des informations déclarées lors de l'inscription.

À partir de ce moment, un contrat de prestation de services est signé entre les deux parties. Ce contrat détermine les modalités pratiques d'intervention adaptées au profil de l'activité de l'entreprise inscrite et définit les obligations des deux parties pour la durée du contrat. Les mécanismes pratiques entrent alors en jeu pour la prise en charge effective du suivi et de la gestion de l'entreprise inscrite.

La comptabilité bien tenue, la discipline du chef d'entreprise, des comptes attestés en fin d'année par un expert comptable affilié au CGA, la possibilité d'obtenir des facilités bancaires en termes de lignes de crédits sont entre autres les avantages du dispositif mis en place par l'APNI.

Le représentant du Projet d'appui à la diversification de l'économie (PADE) cofinancé par la Banque mondiale et le Congo a présenté le projet qui s'inscrit dans le cadre d'un programme global du gouvernement destiné à traduire la vision décrite par le Chef de l'Etat dans son programme. Les grandes orientations du gouvernement en termes de climat d'affaires, le développement des entreprises et de promotion des investissements dans le contexte général de la diversification de l'économie ont été prises en compte pour préciser l'objectif du projet et en dégager les principales composantes.

Les témoignages des entreprises ayant bénéficié de l'expertise de Centres de gestion agréés ont mis fin à cette journée Portes ouvertes sur les CGA de la Chambre de commerce.

Nous vous offrons le monde au départ de Brazzaville

DIRECTION DU PALU

Les Conseillers généraux remplacent le Cenal

La nouvelle structure dirigeante du parti comprendra au moins vingt membres avec, à la clé, l'impératif de garantir la représentation nationale au niveau de chaque province de la RDC et la représentativité selon le Genre.

Secrétaires provinciaux, chefs de section, chefs de cercle et chefs de cellule ont pris d'assaut le dimanche 8 décembre la résidence d'Antoine Gizenga perchée sur les hauteurs de Buma, dans la commune de la Nsele. Le patriarche allait encore parler. Cette fois-ci, la prestation du leader du Parti lumumbiste unifié (Palu) avait viré à une véritable intronisation du nouveau permanent tout en mettant une croix définitive sur l'ère Kawanda. Drapelets, chants, slogans, pas de danse, tous les ingrédients étaient réunis pour consacrer Willy Makiashi dans son nouveau statut de secrétaire permanent et porte-parole, surtout à la veille de sa prise de fonction effective.

Dans son adresse aux militants de son parti via les différents responsables des organes de base présents, Antoine Gizenga avait tenu, en sa qualité de secrétaire général et chef du parti, à recadrer les choses en rapport avec les douloureux événements ayant secoué la troisième force politique du pays dans la foulée de la remise et reprise entre le secrétaire permanent sortant et entrant. Sans préjudice des documents de base qui régulent le fonc-



Antoine Gizenga encadré par Willy Makiashi et son épouse

tionnement du Palu (ils sont au nombre de cinq), il a pris l'impérieuse décision de modifier les structures dirigeantes du Palu. Du haut du balcon de son palais, Gizenga qu'accompagnait son épouse, avait affiché une fermeté que requerrait l'avenir du Palu qu'il voulait plutôt rayonnant en capitalisant tous les atouts dont il regorge en termes de potentiel humain et d'idées novatrices.

Sous un soleil piquant, il annonça les grandes décisions qu'il venait de prendre lesquelles n'appelaient du reste aucun débat. Primo : la mise en congé du Comité exécutif national (Cenal) dans son format initial jusqu'à nouvel

ordre. Secundo : La mise en place d'un Collège des conseillers généraux en lieu et place du Cenal. La nouvelle structure dirigeante comprendra au moins vingt membres avec, à clé, l'impératif de garantir la représentation nationale au niveau de chaque province de la RDC et la représentativité selon le Genre. Tertio : Le recentrage des missions confiées au Collège des Conseillers généraux autour des itinéraires à effectuer auprès de la base et des visites régulières dans les différentes provinces/Palu en vue de la consolidation des activités du parti. Toutefois, il a été précisé que les structures de base du parti, de la Pro-

vince aux stations orbitales en passant par les sections, les cercles et les cellules restaient inchangées dans leur fonctionnement.

Appel à l'unité

Telle était la décision-phare prise en cette journée dominicale qui fut d'un goût âcre pour les animateurs du Cenal dont on ne cessait de dénoncer l'immobilisme. La plupart, laissait-on entendre dans le milieu, étaient cloîtrés dans les périmètres de leurs bureaux, en totale déconnexion avec la base. En attendant que ne soient communiquées les modalités pratiques de collaboration avec la Direction poli-

tique via les réunions habituelles, d'aucuns ont salué cette mesure salvatrice susceptible de tirer le Palu de sa léthargie actuelle aux fins d'impulser une nouvelle dynamique sous la houlette de Willy Makiashi, engagé dans l'œuvre de sa renaissance. « Les différents responsables de notre parti, à tous les niveaux, ne mériteront notre confiance que s'ils démontrent leur réelle volonté à agir dans le sens d'assurer le dialogue entre les militants et de rétablir la cohésion interne du parti en apportant des résultats concrets », avait averti Antoine Gizenga. Tout en réitérant son engagement à veiller aux intérêts du parti, il a exhorté les uns et les autres à la vigilance car, a-t-il ajouté, « la lutte n'est pas finie ».

Par ailleurs, l'occasion était belle pour le leader du Palu d'en appeler à l'unité du parti, à la cohésion interne, à la solidarité entre ses cadres et dirigeants, ainsi qu'à la camaraderie afin de conjurer le démon de la division.

C'est dans une ambiance carnavalesque que s'est terminée cette manifestation sur fond d'un triomphe réservé au couple Gizenga par des dizaines des militants agglutinés à leurs pieds sur fond des chants glorieux rappelant l'épopée du leader du palu et de ses compagnons de lutte.

Alain Diasso

SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Vers l'effectivité des villages modernes en RDC

L'atelier sur la création de l'Agence nationale des services énergétiques ruraux ouvert le lundi à Kinshasa, doit jeter les bases de l'amélioration des conditions dans les milieux ruraux.

Le secteur de l'énergie est depuis peu en ébullition grâce à l'exécution de nombreux projets orientés vers l'amélioration du quotidien des Congolais. Des engagements fermes des partenaires pour l'opérationnalisation du projet Grand Inga 3 à la signature de l'accord pour l'amélioration de la desserte en énergie électrique dans la ville de Kinshasa, plus un seul jour ne passe sans une annonce importante de la part du ministère des Ressources hydrauliques et électricité. La dernière en date concerne le lancement de l'assistance technique à la création de l'Agence nationale de services énergétiques ruraux (Anser). Ministres nationaux et provinciaux ainsi que les cadres du ministère de tutelle et les représentants de l'Union européenne se sont fixé rendez-vous, le lundi 9 novembre au salon Lubumbashi du Grand hôtel Kinshasa pour étudier la faisabilité de ce projet ambitieux et bénéfique pour la RDC.

Le ministre des Ressources hydrauliques et électricité, Bruno Ka-



Au centre Bruno kapandji et à gauche madame Fatma

pandji Kalala, parrain de l'événement, a indiqué qu'Anser est l'un de deux instruments prévus dans le projet de loi sous examen visant l'accroissement effectif de la desserte en eau potable et en énergie électrique, y compris dans les milieux ruraux. La création de cette agence introduit une ère nouvelle, par l'attention qui sera désormais portée sur la mise à disposition de l'énergie ainsi que des services énergétiques en faveur des populations rurales. « Celles-ci étant majoritaires (70%), en travaillant durement sur l'ensemble du territoire

national, Anser apportera sans nul doute une contribution substantielle à l'accroissement du taux d'accès à l'énergie des populations congolaises », a dit le ministre.

Anser contribuera également à moderniser la vie sociale et économique, à l'accroissement des emplois, à l'amélioration des revenus des ménages et à l'innovation du processus de création de petites entreprises. Tout cela, a ajouté Bruno Kapandji, apportera une amélioration de la qualité de vie et de la santé, une diminution de l'exode rural et une réduction du déboise-

ment. Il s'agit donc de la matérialisation de la vision du chef de l'État dite « la révolution de la modernité » et d'une étape importante dans l'accession de la RDC au rang des pays émergents à l'horizon 2030.

Le gouvernement entend bénéficier largement de la création de l'Anser pour réaliser son programme quinquennal 2012-2016 dont l'un des objectifs prioritaires est de doubler l'accès à l'électricité pour passer de 9% à 18% et de l'eau potable en passant de 28% à 56%. Grâce aux nombreux programmes envisagés dans le cadre de l'Anser, les villages devraient être transformés en véritables pôles de développement ayant tous les services modernes fournis aux populations. La mise en place de l'institution spécialisée dans le secteur énergétique Anser répond au souci du chef de l'État, Joseph Kabila de créer des villages modernes afin de réduire l'écart qui existe entre la

ville et le village, phénomène à la base de l'exode vers les grands centres. Ce projet prévoit la création d'une autorité de régulation ainsi qu'un établissement public chargé de l'électrification rurale et périurbaine. Il s'inscrit dans la logique de la loi sur la libéralisation du secteur énergétique dont la loi a été votée au sénat le 15 novembre.

« Une fois la loi promulguée, le défi majeur sera donc de définir un plan d'action à mener pour que l'Anser devienne opérationnelle et puisse lancer un programme conséquent et d'envergure d'électrification rurale et de compléter le cadre légal du sous secteur de l'électricité par les décrets appropriés d'établissement et de fonctionnement de l'Anser », a déclaré madame Fatma, représentante du programme Facilité de dialogue et de partenariat (PDF) pour le compte de l'UE.

L'atelier de Kinshasa doit notamment permettre la compréhension des caractéristiques énergétiques et des besoins des différentes provinces de la RDC. Il doit jeter les bases de la création de l'Anser et de surcroît rendre effective l'existence des villages modernes sur l'ensemble du territoire congolais.

Jeanot Kayuba

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La communauté de l'ISPT-Kin accueille ses nouveaux membres

Cette cérémonie, organisée par la Cellule d'orientation et de guidance, est une façon, pour cette institution, d'assurer l'intégration à ces étudiants qui ont choisi cet établissement et qui ont été admis.

La Communauté de l'Institut supérieur pédagogique et technique de Kinshasa (ISPT-Kin) a officiellement accueilli, le 7 décembre, les nouveaux étudiants admis au sein de cet établissement pour l'année académique 2013-2014. C'était au cours d'une cérémonie solennelle organisée au sein de cette institution. L'activité préparée par la Cellule d'orientation et de guidance avait comme objectifs, l'encadrement et l'indication des directives académiques aux nouveaux étudiants et le rappel des principes pour les anciens, dans le souci de maintenir le climat de paix et de sérénité au sein de cet établissement.

La différence avec d'autres établissements

En plus du mot du Directeur général (DG) de l'ISPT-Kin, le Professeur Thomé Riad Girgis, les nouveaux et les anciens étudiants ont suivi la lecture du Règlement de l'étudiant et de l'engagement qu'il est appelé à prendre pour toute la durée de sa formation. « Vous devez changer vos mentalités. Vous n'êtes plus des élèves mais, des étudiants, fils ma-



jours du pays. J'insiste sur la réalisation de la charge qui vous incombe », a souligné le DG de l'ISPT-Kin. Le Professeur Thomé a également rappelé à la communauté estudiantine de cet établissement, son souci de voir chacun de ses membres arriver à la fin de son cursus académique. « J'espère vous voir tous arrivés au sommet et devenir des ingénieurs », a-t-il noté.

Dans les motivations qui ont sous-tendu cette opération, le responsable de la cellule organisatrice, Ademar Ciamala Kabambi, a souligné que la « bleusaille » était stricte-

ment interdite à l'ISPT-Kin. « Le règlement de cet institut prévoit même des sanctions pour les contrevenants à cette interdiction. Cela va de la l'exclusion définitive de l'établissement », a-t-il indiqué. Dans cette différence, l'intégration dans la communauté de l'ISPT-Kin ne passe que par cette opération organisée à chaque début d'année académique depuis trois ans déjà. Le responsable de la Cellule d'orientation et de guidance a, par conséquent, noté la volonté, pour l'ISPT-Kin de

placer chaque étudiant devant ses responsabilités et de ramener chacun dans le réglage de sa conduite. « Ceci est un plaisir pour nous, de nous retrouver dans le cadre de la cellule d'accueil, d'orientation et de guidance, dans le seul but d'aider les étudiants, leur montrer la voie à suivre, le chemin de paix, qui n'est rien d'autre que le travail assidu. Le travail dans l'intégrité et l'abnégation », a-t-il expliqué.

Ademar Chamala a également expliqué le rôle de la cellule qu'il chapeaute, qui est un service d'appoint, qui prend en charge l'étudiant à son arrivée, au moment de son inscription, jusqu'à sa sortie, au moment où il termine ses études. « On lui fait savoir que ce milieu est un milieu de savoir et de haut savoir, dans l'objectif de lui assurer la réussite », a-t-il précisé.

Le règlement soutenu par treize articles

Une lecture intégrale du Règlement de l'étudiant a été faite par le Chef des travaux Hervé Dome. Alors que le Chef des travaux Éric Vibila Luzolo a déclamé, à l'attention de la communauté estudiantine, l'engagement de l'étudiant.

Les treize articles du règlement ne visent, selon Ademar Ciamala, que la responsabilité de chaque étudiant et

sa prise de conscience, en vue du renversement du tableau sombre de la situation que vivent la RDC et le continent africain, en général. « L'espoir n'est pas encore perdu. Vous qui êtes là ce matin, vous pouvez changer les choses. C'est possible, Oui, c'est possible », a-t-il dit.

Pour arriver à cet objectif, il a été noté que chacun des étudiants devrait s'approprier son projet, et accepter l'aide qu'on lui apporte. « Il devra comprendre qu'il n'y a personne pour étudier à sa place, faire des travaux pratiques, des interrogations et autres examens. L'étudiant se doit de comprendre aussi que sa préoccupation majeure demeure les études, et encore les études. Il se doit se réserver de toute action tendant à compromettre la sérénité sur le campus, que toutes les actions d'ordre subversif ne sont pas tolérées », a souligné Ademar Ciamala. Au cours de cette session, des instructions ont également été données sur l'organisation des élections des membres du comité des étudiants et des chefs de promotion. Après cette séance académique, un match de football a été organisé. Il avait opposé les anciens aux nouveaux dits « bleus » et communément appelés « boulés ».

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Opération gratuite des enfants brûlés aux cliniques universitaires de Kinshasa

Au total trente enfants brûlés sur septante sont déjà opérés et ils se portent à merveille. Ils sont tous internés aux cliniques universitaires de Kinshasa

Les opérations chirurgicales intègrent une campagne d'intervention que mènent les organisations caritatives children Fire et Cute Project-Turin pour aider les enfants à bouger leurs bras et jambes sans difficultés. Les enfants enregistrés vont être opérés le jeudi 12 décembre. Le premier groupe a été déjà opéré le 1er décembre. Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, s'est rendu sur place aux cliniques universitaires pour se rendre compte du déroulement de ces interventions chirurgicales. Sa satisfaction a été perceptible. « Children of fire, Cute Project-Turin, sont venus pendant une dizaine de jours pour prendre en charge les enfants brûlés qui ont des cicatrices qui malheureusement empêchent le fonctionnement de leurs bras ou jambes. On a déjà opéré trente enfants et il reste quarante, c'est pour nous une occasion de féliciter ces organisations caritatives pour le travail qu'elles sont en train de faire en opérant gratuitement nos enfants ».

Mais, renchérit le Dr Félix Kabange Numbi, c'est aussi une interpellation pour nous le gouvernement, nous avons des chirurgiens plasticiens en RDC et nous allons essayer de faire de programme de formation pour eux. Il est important que nous ayons des médecins, des kinésithérapeutes et des infirmiers qui doivent être formés pour prendre en charge des cas de brûlure et éviter des cicatrices rétractiles. Pour ce qui est de la prochaine mission d'opérations gratuite, le ministre de la Santé publique promet : « le gouvernement va s'impliquer davantage pour que nous puissions soigner plus de gens. Cette action pourra se passer dans l'une des provinces du pays pour montrer le caractère national de ces interventions ».

Les parents des enfants brûlés n'ont cessé de remercier ces ong internationales. Comme le cas de cette femme dont l'enfant sera transféré en Afrique du Sud. « Mon enfant va être opéré gratuitement, je remercie ces ong qui ont pensé à nous », déclare cette femme.

Aline Nzuzi

DIVISION 1/7^e JOURNÉE

Mazembe renoue avec le succès, troisième nul de Dauphins Noirs

Cinq des huit matches de la 7^e journée du championnat national de football -Division 1- se sont joués le dimanche 9 décembre 2013 dans différents stades du pays.

Dans le groupe A, TP Mazembe a écrasé FC MK au stade des Martyrs de Kinshasa par quatre buts à zéro. Les Corbeaux du Katanga sont sortis d'une spirale de résultats non probants, notamment, la défaite en finale de la Coupe de la Confédération face au CS Sfaxien, et le nul de zéro but partout contre Dauphins Noirs en championnat national le jeudi 5 décembre au stade des Volcans de Goma (Nord-Kivu). Les Lushois ont bien réagi après le nul blanc concédé jeudi à Goma face à Dauphin Noir. Les quatre buts de Mazembe contre FC MK ont été inscrits par le Zambien Rainford Kalaba (5' et 55') et les Maliens Ousmane

Cissé (31') et Cheibane Traoré (88'). Invaincu depuis l'arrivée du technicien congolais Guy-Roger Limolo à la tête de son staff technique, Dauphins Noirs de Goma a enregistré son troisième match nul de suite, le dimanche au stade des Volcans de Birere dans la ville volcanique congolaise, contre Don Bosco de Lubumbashi. Le Zambien Luka Lungu a ouvert la marque pour les Salésiens de Lubumbashi à la 68^e minute et Clovis Mbayo a égalisé pour Dauphins Noirs à la 70^e minute. Toujours dans ce groupe A, l'on note le nul de zéro but partout entre Makiso et Nika au stade Lumumba de Kisangani (Province Orientale) au terme d'une confrontation totalement boyomaise. Le match entre Saint-Eloi Lupopo et TC Elima de Matadi est reporté au mardi 10 décembre, afin de donner au club du

Bas-Congo le temps d'atteindre Lubumbashi.

Dans le groupe B, l'OC Muungano a eu raison, au stade de la Concorde de la commune de Kadutu à Bukavu (Sud-Kivu), du Sporting Club Rojolu de Kinshasa par un but à zéro. Kase-reka Mata a été l'auteur de l'unique but de la partie à la 53^e minute. Et au stade Frédéric Kibassa de Lubumbashi, Lubumbashi Sport a fait d'une bouchée de Shark XI FC de Kinshasa, le battant par trois buts à brosse. Idriss Mbombo Ilunga (27' et 41') et Ruffin Keta Ilunga (46') ont été les buteurs des Kamikazes du Katanga.

Les deux autres matches du groupe B, entre, d'une part, Sanga Balende et V.Club à Mbuji-Mayi, et de l'autre, US Tshinkunku et Daring Club Motema Pembe à Kananga sont reportés au mercredi 11 décembre 2013 par la Ligue nationale de football. Au classement dans le groupe A, Mazembe est premier avec 16 points, suivi de FC St Eloi Lupopo (12 points), AS Nika (10 points), FC MK (8 points), CS Don Bosco (7 points), TC Elima (5 points), AS Dauphins Noirs (4 points) et CS Makiso (3 points). Dans le groupe B, V.Club est leader avec 18 points, devant Sanga Balende (13 points), Lubumbashi Sport (13 points), DCMP (12 points), Shark XI FC (10 points), Muungano (5 points), Tshinkunku (2 points) et SC Rojolu (1 point).

Martin Enyimo



L'équipe de Mazembe

Adieu Seigneur Ley

La dépouille mortelle de Tabu ley dit Rochereau a été mise en terre hier lundi 9 décembre, journée décrétée chômée par le gouvernement. C'est au cimetière Nécropole entre ciel et terre dans la commune de la Nsele que gît pour l'éternité l'âme de l'illustre disparu. Des personnalités politiques aux artistes de toutes les disciplines en passant par tout ce que la ville compte comme têtes couronnées avaient rehaussé de leur présence ces obsèques qui furent à la dimension de ce qu'a été l'homme. Un hommage déférent a été rendu à l'artiste par ses pairs qui ont fredonné à l'unisson une chanson qu'ils lui ont dédiée en cette circonstance tragique. Tabu Ley a séduit par son art et ses œuvres continueront à l'immortaliser jusqu'à la nuit des temps.



Joseph Kabila (en avant-plan) assistant aux obsèques (ph Kokolo)



Le ministre de la Culture Gakosso Congo-Brazza s'inclinant sur la dépouille de Tabu ley (Ph Kokolo)



Un échantillon des enfants et petits-enfants de Tabu Ley (ph Kokolo)



La mère de Tabu Ley éplorée (Ph Kokolo)



Etienne Tshisekedi signant le livre de condoléance (Ph Kokolo)



Le départ pour le cimetière (Ph Kokolo)



Une attitude de Mbilila Bel (Ph Kokolo)



Dévoilement du cercueil avant l'inhumation (Ph Kokolo)

HOMMAGE À TABU LEY

Les musiciens sollicitent une journée dédiée à la rumba congolaise

Ils en ont fait la demande expresse au président de la République, au gouvernement et aux deux chambres du Parlement de sorte à immortaliser la date du décès du Seigneur ley.

Une pléiade d'artistes musiciens réunis autour de celui qu'ils considéraient affectueusement comme leur maître à penser, le seigneur Tabu Ley, il n'y avait pas meilleure image d'unité et d'amour que ses pairs pouvaient lui rendre le lundi 9 décembre au moment où se clôturaient ses obsèques. Ils étaient tous là, ou presque, de la vieille à la nouvelle génération, tous confondus, chacun prospectant dans son esprit, un brin de souvenir sur lequel il pouvait s'accrocher pour garder de façon pérenne, la mémoire du seigneur Ley. Après les

interventions des politiques et la levée du corps vers le cimetière de Nécropole entre Ciel et terre, Koffi Olomide, celui qu'ils ont choisi comme leur porte-parole, est monté sur la tribune pour rendre hommage, au nom de la communauté artistique, au Seigneur Tabu ley dit « Rochereau ».

Dans son intervention, le patron de Quartier Latin a fait part de la décision que lui et ses pairs, mais aussi, tous ceux qui se reconnaissent en l'œuvre de Tabu ley, venaient de prendre, celle de faire de la date du décès de l'illustre disparu, le jour de la fête de la rumba congolaise. La demande a été expressément faite au président de la République, au gouvernement et aux deux chambres du Parlement



La chapelle ardente où fut exposé le cercueil de Tabu ley

de sorte à officialiser cette date à travers laquelle le pays pourra honorer ses artistes musiciens. Des applaudissements nourris ont ac-

compagné cette requête comme pour dire qu'elle a été entérinée avant même son examen par les structures compétentes.

C'est à l'unisson que les artistes musiciens, du plus petit au plus grand, ont tenu à honorer la mémoire de cette icône de la chanson congolaise en qui, beaucoup d'entre eux, se reconnaissent. Dans son discours, Koffi Olomide évoque la riche carrière de Tabu Ley en le peignant comme « la plus brillante des gloires de la musique congolaise et africaine ». Il a loué l'extraordinaire talent incommensurable de celui qu'il considère comme un « guide » et un « maître » et dont l'œuvre monumentale restera à jamais égalée.

Alain Diasso

ADIEUX

Le double hommage de Youssoupha à Tabu Ley

Le célèbre rappeur français d'origine congolaise, arrivé la veille des obsèques de son père, a rendu un double hommage à son père, devant l'assistance réunie au Palais du peuple le 9 décembre. Le public a apprécié cet hommage de celui qui, bien qu'artiste, est d'abord le fils de Tabu Ley.

C'est à Kinshasa même, sa terre natale, que Youssoupha a tenu à donner à la face du monde son avis quant aux probables similitudes entre la carrière de son feu père Tabu

Ley et la sienne. Aux médias curieux de savoir si, par rapport à son parcours personnel, il pensait tenir l'héritage de son père ou s'il aspirait à inscrire son cheminement dans la ligne du sien, il a donné son net point vue. Une réponse tranchante face aux nombreuses interrogations de la presse. Il a voulu « remettre les choses comme elles sont à travers cet hommage ». De prime abord, Youssoupha a rappelé la grande habileté à la composition dont son père avait su faire preuve de son vi-

vant. « J'aimerais d'abord rendre hommage au compositeur parce qu'il a été salué par les grands un peu partout dans le monde. Parce que c'est une référence pour les mélomanes. Et parce que c'est l'inspirateur principal de toutes les générations de la chanson congolaise, jusqu'au-delà de sa mort ». Et d'ajouter ici qu'il affirmait sans crainte aucune de recueillir des avis ou propos contradictoires de la part de ces derniers.

En second lieu, le rappeur est revenu sur

cette belle plume qu'était Seigneur Ley. Il a ici voulu « rendre hommage aussi au parolier dont les paroles résonnent encore dans les cœurs. Des paroles qui touchaient toutes les franges de la société, les mamans, les jeunes, les élites tout comme le peuple ». Qui plus est, a-t-il relevé « Et puis quand même quel cadeau plus extraordinaire on peut faire à sa culture que de faire chanter en lingala des milliers d'Ivoiriens, Camerounais, Tchadiens et même des Cubains ». Un commentaire vivement salué.

« Hommage aussi à l'homme de scène qui a fait le tour du monde avec son orchestre et l'étendard de son pays », a poursuivi son fils. Une autre aptitude du baobab de l'art d'Orphée que n'a pas voulu occulter le rappeur. Au travers de ce chapitre, il a tenu à rappeler avec fierté que Rochereau fut « le 1er artiste noir africain à faire l'Olympia ». Et de renchérir : « J'ai eu l'occasion moi-même de lui rendre hommage, un hommage appuyé lors de ma première prestation dans cette même place ». C'est dans la conclusion de cette partie de son hommage d'artiste, qu'il a déclaré sans ambages : « Et donc par rapport à tout ce que je viens de citer, je pense que la comparaison qu'on me demande de faire souvent est claire. Il n'y a pas de comparaison possible ». Quant à la suite, qu'il a voulue plus explicite encore sur le propos, elle a reçu de vives acclamations de l'assistance à son écoute. « Moi je suis un rappeur, Tabu Ley Rochereau est une référence. Moi, je suis une vedette, Tabu Ley Rochereau est une icône. Moi, je suis un artiste. Tabu Ley Rochereau est une légende », a-t-il dit non sans faire frémir le public d'admiration face à cette honnête juxtaposition sortie d'un beau discours.

La finale qui n'a pas manqué d'émouvoir plus d'un s'est rapporté à cet hommage du fils à son père. « J'aurais aimé le connaître un peu plus mais Dieu en a décidé autrement », a-t-il commencé. L'on a mieux compris cette note triste du début quand Youssoupha a reconnu : « Aux yeux de tous, il me rend fier. J'aimerais le remercier pour son modèle, ses conseils et son humour aussi. Hommage à l'homme aussi parce qu'il était généreux, charismatique et militant ». C'est de façon encore plus personnelle qu'il a achevé son « hommage au grand-père », qui a eu l'heureux privilège de dénombrer « beaucoup de petit-fils et petites-filles ». Et donc, Tabu Ley, l'a-t-on su de ce fils reconnaissant qu'« il était un grand-père très attachant ». Et pour preuve, a-t-il lancé : « il avait surnommé affectueusement mon fils Madiba ».

Nioni Masela

Au-delà des clivages politiques

Le credo de l'artiste qui, de son vivant, avait prôné l'unité et la concorde nationale avait trouvé un sens lors de ses funérailles organisées au Palais du peuple.

Jamais un deuil n'a autant rapproché les gens et scellé l'unité d'un peuple autour des valeurs de la solidarité et du partage. Le magnétisme que dégagait la mémoire de Tabu ley, le temps de l'exposition de sa dépouille au Palais du peuple, était tel que personne ne pouvait rester indifférent. Du vendredi 6 à lundi 9 décembre, le Palais du peuple a ressemblé à un lieu de pèlerinage au regard de l'affluence sans cesse grandissante qui mettait constamment à rude épreuve le protocole. L'hommage était à la dimension de l'artiste qui ne s'appartenait plus. Un patrimoine universel, dirait-on.

Comme il fallait s'y attendre, la récupération politicienne était au cœur de cet événement qui a eu le mérite de tirer de l'oubli de nombreuses personnalités politiques. Nombreuses sont, en effet, des figures qui ont fait leur réapparition à la faveur de ces obsèques qui furent, pour de nombreux d'entre eux, une occasion de tester leur popularité. Le temps de déposer la gerbe de fleur, d'entrer dans le hall où était exposé le corps et de s'y incliner, d'aucuns y allaient à pas lent, cherchant à attirer l'attention de la foule.

Au-delà du triomphe que recherchaient toutes les célébrités présentes, il y a eu une symbolique très forte qui aura marqué ces obsèques, à savoir les retrou-



Stève Mbikayi, Mukoko Samba et Banza Mukalay pendant les obsèques de Tabu ley

vailles entre politiques. Le temps d'un éclair, ces derniers ont mis en berne leurs identités et appartenances politiques. Que le ministre Modeste Bahati de la majorité scelle la main d'un Etienne Tshisekedi et s'affiche avec ce dernier, au moment où certains de ses pairs du même bord se tenaient à l'écart par peur d'être indécus, la symbolique était de taille. Qu'à cela ne tienne, des opposants tels que Gaston Dindo, Jean Baptiste Bomanza, Gabriel Mokia et tant d'autres y sont allés dans des chaudes accolades avec leurs pairs de la majorité. Les Vital Kamerhe, Martin Fayulu, Jean-Claude Vuemba entremêlés

avec les Didier Mumegi, Mwando Nsimba, Nyarugabo et autres, on ne savait décidément plus de quel bord politique ils se réclamaient. C'était la totale.

Même mort, Tabu Ley avait réussi à ranimer des vieilles relations dont beaucoup avaient été écornées à cause des choix politiques. Son credo de l'unité et de la concorde nationale avait trouvé là un sens à travers ses funérailles tout en rappelant aux uns et aux autres qu'au-delà des clivages politiques, « nous sommes d'abord frères et sœurs » partageant un même pays, une même Nation.

A.D.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Des projets pour le centre technique de Tchissanga

Lors de la présentation du centre, le 7 décembre à Pointe-Noire, par la Société Loango environnement (SLE), société de droit congolais en charge de la gestion dudit centre situé dans le village de Long Bondji, dans le département du Kouilou, les projets de développement des activités ont été évoqués.

SLE est née du partenariat entre la société Sitrad Congo (Services industriels et des travaux divers), qui œuvre aussi dans le domaine de l'assainissement, et la société française Ortec services industriels, spécialisée dans le traitement des déchets industriels. La structure a été créée en novembre 2012 pour faire face aux défis environnementaux. SLE apporte une solution locale à la problématique de gestion de déchets dans le pays.

En présence de Serge Bouiti Viaudo, directeur de cabinet, représentant le ministre des Hydrocarbures, de François Luc Makosso, conseiller spécial du président de la République, de Jean-Louis Banthoud, directeur de cabinet du préfet de Pointe-Noire, et de Joséphine Sylvain



La tribune officielle

Goma Tchibota Moe Poaty, directrice générale de Sitrad Congo, Jacques Arbez, directeur général de SLE, s'est chargé de la présentation du centre appuyée par un film.

Le centre d'enfouissement technique de Tchissanga est un centre de traitement, de stockage et de valorisation des déchets respectant les normes internationales. Ce centre, qui existe depuis 2007, est situé dans le département du Kouilou, à 35 kilomètres de

Pointe-Noire. D'une superficie de 22 hectares, il dispose d'un centre de stockage des déchets industriels banals (DIB) et des déchets industriels (DIS) ainsi que d'installations de traitement et de valorisation des boues de forage. Le centre est doté, entre autres, d'une aire de tri, d'un compacteur de déchets, d'une unité de stabilisation, d'un bassin de solidification de 10 000 m³, d'un bassin de stockage, d'un incinérateur... Première société spécialisée dans

la gestion et le traitement des déchets industriels au Congo, SLE compte 115 employés dont 95% sont des nationaux. La société a mis en place un plan de formation dont tous les salariés bénéficient. Par ailleurs, SLE entend améliorer les performances du centre. C'est ainsi qu'elle a mis en place des projets pour apporter des solutions en matière de traitements de déchets avec notamment des procédés thermiques qui permettront de traiter de grandes quan-

tités. « Pour les projets à venir, nous allons regarder au fur et à mesure avec les sociétés de la place », a indiqué Joséphine Sylvain Goma Tchibota Moe Poaty.

Certains types de déchets ne sont pas encore traités, SLE n'ayant pas encore trouvé les filières adaptées. Ainsi, les déchets industriels dangereux sont pour l'instant exportés pour être traités en Europe, mais SLE envisage de s'équiper pour les traiter sur place.

Se réjouissant de l'initiative et de la contribution de SLE pour répondre à la problématique des déchets ainsi que de la prise en compte du « local content » (contenu local) par la société, Serge Bouiti Viaudo a demandé la contribution de tous pour faire face aux défis environnementaux. « Le problème de la gestion des déchets et de la maîtrise de l'environnement est l'affaire de tous. Ce n'est pas seulement l'affaire du gouvernement, des entreprises pétrolières ou d'autres industries. C'est aussi l'affaire des sociétés de service et de la société civile. C'est ensemble que nous pouvons apporter des solutions à ses défis qui sont à la fois mondiaux et locaux », a dit le directeur de cabinet.

Lucie Prisca Condhet

LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA

Les coiffeurs appelés à sauver les vies

Le Réseau panafricain pour le bien-être communautaire (R.Panabec) a organisé, le 8 décembre à Tié Tié, une causerie débat sur le thème : « Mon coiffeur ou ma coiffeuse, sauve-moi ».

C'est à l'occasion de la célébration en différé de la Journée mondiale de lutte contre le sida, que le R.Panabec a réuni un large public afin d'échanger sur cette maladie qui avait pour thème cette année au Congo « Zéro contamination de la mère à l'enfant ». Bienvenu Nzita et Guy Nzaba, les personnes ressources du R.Panabec, ont tour à tour entretenu l'auditoire sur la pandémie. Le premier orateur a développé le thème « Mon coiffeur ou ma coiffeuse, sauve moi » tandis que le deuxième est revenu sur le mode d'emploi des préservatifs masculins et féminins. Après avoir énuméré les différents modes de contamination comme les rapports sexuels non protégés, la voie sanguine ou la transmission de la maladie de la mère à l'enfant, Bienvenu Nzita a exhorté les participants à observer les différents moyens de prévention que sont la fidélité, l'abstinence, le port du préservatif, sans oublier la stérilisation du matériel de coiffure. « Pour éviter la contamination à travers le matériel souillé chez le coiffeur ou la coiffeuse, le bon réflexe est que chacun amène ses propres objets de coiffure et se fasse coiffer avec. La même attitude devrait être adoptée dans les salons de manucure ou de pédicure très prisés par les femmes », a déclaré Bienvenu Nzita.

Le deuxième conférencier, Guy Nzaba, a fait la démonstration de l'utilisation du préservatif masculin puis féminin avant de demander à l'assistance d'en faire autant. Plusieurs

questions et interrogations ont été émises telles les difficultés dans le port du préservatif, la composition du liquide lubrifiant, les risques après des rapports sexuels non protégés, pour ne citer que celles-là. Utilisant la manière pédagogique, les conférenciers ont éclairé la lanterne des participants par des réponses simples, étayées d'exemples illustratifs.

Clôturant l'activité, Julien Mbemba, le président national de R.Panabec, a exhorté le public mais aussi les membres du Réseau à mettre à profit les enseignements reçus. En effet, a-t-il indiqué, avec les différents partenariats signés avec les ONG et sociétés de la place, les membres du Réseau sont appelés à intervenir dans les différentes sessions de formation et d'informations organisées dans la ville sur le VIH/sida. C'est pourquoi, ils doivent être à la hauteur pour honorer le réseau. Créé en 2011, le Réseau panafricain pour le bien-être communautaire est une organisation non gouvernementale qui apporte l'aide, l'éducation et l'assistance multiforme aux personnes vulnérables, malades et aux sinistrés sans discrimination de race, de religion, d'appartenance politique ou ethnique. Le Réseau mène la lutte contre le VIH/sida, le paludisme, la drépanocytose, le diabète, la tension artérielle, les hépatites, les épidémies... Il fait aussi la promotion du don de sang bénévole et régulier, tout en luttant contre la pauvreté.

Hervé Brice Mampouya

RELIGION

Le diocèse célèbre le 60^e anniversaire de Notre-Dame de l'Assomption

La cérémonie a eu lieu le dimanche 8 décembre, en présence de Monseigneur Miguel Olaverri, évêque du diocèse de Pointe-Noire, accompagné des évêques venus d'autres diocèses de la République du Congo et des pays de la sous-région, de chrétiens catholiques et de quelques membres du gouvernement.

Les évêques lors de la cérémonie du 60^e anniversaire de la création de la paroisse communion et de l'unité dans la diversité, il constitue une grande joie, un grand jubilé, qui couronne les 60 ans de vie de cette fervente communauté. C'est un événement de foi qui rappelle la longue marche de cette communauté à la suite du Christ qui est à la tête de l'Église. » Pour sa part, Monseigneur Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala et ancien curé de cette paroisse, a signifié : « Les quelques années passées comme curé à la paroisse Notre-Dame de l'Assomption (1990-1997) ont été pour moi un temps de grâce, d'expérience pastorale riche et féconde dans son itinéraire presbytéral. L'Église est communion, comme nous l'avait rappelé le message final de l'assemblée extraordinaire du synode des évêques en 1985, en précisant que c'était l'argument central de l'ensemble des documents du

Celle-ci a débuté par un hommage rendu à l'ancien président sud-africain, Nelson Mandela. Monseigneur Miguel Olaverri a demandé aux chrétiens de soutenir ceux vivant dans d'autres pays du monde traversés par des crises comme la Centrafrique notamment. « Je vous invite à prier pour la paix et la solidarité à l'endroit du peuple centrafricain et pour Nelson Mandela, cet homme qui a changé la face du monde, qui a montré aux chrétiens et à toutes les personnes du monde, l'exemple d'une vraie réconciliation, d'une vraie paix », a-t-il déclaré. L'abbé Louis Pambou, curé de la paroisse, a précisé : « Ces festivités donnent aussi un sens à l'ensemble des travaux de la paroisse déjà engagés et qui se poursuivront. La beauté de la maison de Dieu est un défi qui doit tenir les chrétiens à cœur. Cet anniversaire est placé sous le signe de la

communion et de l'unité dans la diversité, il constitue une grande joie, un grand jubilé, qui couronne les 60 ans de vie de cette fervente communauté. C'est un événement de foi qui rappelle la longue marche de cette communauté à la suite du Christ qui est à la tête de l'Église. » Pour sa part, Monseigneur Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala et ancien curé de cette paroisse, a signifié : « Les quelques années passées comme curé à la paroisse Notre-Dame de l'Assomption (1990-1997) ont été pour moi un temps de grâce, d'expérience pastorale riche et féconde dans son itinéraire presbytéral. L'Église est communion, comme nous l'avait rappelé le message final de l'assemblée extraordinaire du synode des évêques en 1985, en précisant que c'était l'argument central de l'ensemble des documents du

concile de Vatican II. »

Située en plein centre-ville de Pointe-Noire, la paroisse Notre-Dame de l'Assomption est un édifice qui reflète un appel de l'au-delà au milieu des maisons de commerce, des banques, de la gare ferroviaire et des bâtiments administratifs. Les annales apostoliques de juin 1953 stipulent que la construction de cette église s'inscrit dans le cadre du développement de la ville océane. La pose de la première pierre fut effectuée le 27 avril 1952, par le gouverneur français de l'époque, Le Layec, qui, non seulement s'était montré favorable au projet, mais avait offert gracieusement le terrain nécessaire à la construction, dans le cadre du lotissement de la ville naissante de Pointe-Noire. Le père Ozanne fut le premier curé de cette paroisse, de 1953 à 1978.

Séverin Ibara

NATATION

Les nageurs souhaitent une assemblée électorale de la ligue

Le cri de cœur de l'entraîneur principal du Club Les Dauphins, Jean-Blaise Bansimba, a été lancé au cours d'une interview avec *Les Dépêches de Brazzaville*.

« Nous souhaitons que la fédération fasse exister la ligue, afin que la natation soit gérée par cette structure. La ligue, c'est une association sportive qui travaille avec

quinzaine de Congolais et les autres sont des expatriés, dont les parents prennent en charge les frais dans les structures privées. Du coup, la participation des Congolais est réduite, malgré leur bonne volonté. Nous le faisons avec ceux qui sont disponibles pour pérenniser l'activité », a-t-il ajouté.

« Nous attendons l'invitation de la fédération »

L'entraîneur a rappelé que le club étudie des stratégies, afin de trouver des donateurs qui supportent les frais de certains nageurs congolais, qu'il souhaite préparer aux Jeux africains. Par ailleurs, il a suggéré au directeur départemental des sports de la ville océane, Joseph Biangou Ndinga, que l'épreuve de natation soit retenue aux prochains jeux de l'Office national du sport scolaire et universitaire (ONSSU).

Cependant, Jean-Blaise Bansimba est indigné de l'indifférence de la fédération qui n'a jamais engagé son club, l'unique qui existe à Pointe-Noire, en compétitions nationales, afin de se mesurer avec les nageurs de Brazzaville. « S'il y avait une invitation dans ce sens, ce serait très bien, puisque les années passées les membres de la Féconat ont assisté par deux ou trois fois à nos compétitions. Nous attendons toujours l'invitation de la fédération, à quelque temps de l'organisation des Jeux africains », a-t-il insisté, avant de lancer un appel à tous les Congolais qui veulent pratiquer la natation de se rapprocher du club pour s'informer. « Aux élèves, professeurs d'éducation physique et encadreurs sportifs, les jeux de l'ONSSU seront une occasion de faire découvrir la natation auprès des jeunes. » Le sport étant une grande famille, il a invité la famille des nageurs à mettre à côté les disputes et de penser à l'avenir de la natation au Congo.

Charlem Léa Legnoki



Jean-Blaise Bansimba

Devant l'absence prolongée de structure gérant la natation dans la deuxième ville du Congo, à l'horizon des Jeux africains de Brazzaville 2015, Jean-Blaise Bansimba, professeur d'éducation physique, demande à la Fédération congolaise de natation (Feconat) d'intervenir.

Selon lui, Pointe-Noire n'a pas de ligue, la structure imposée par la Fédération congolaise de natation ne fonctionne pas, il est temps de se retrouver en assemblée pour mettre en place un bureau digne de la ligue, afin de sauver la discipline. « Il y a quatre ans, une commission ad hoc avait été mise en place pour préparer la venue d'une ligue, mais elle a été installée sans élection. Étant cadre du ministère des Sports et membre de l'ancienne ligue, je me dois de sauver la discipline », a indiqué Jean-Blaise Bansimba.

L'entraîneur des Dauphins a demandé à la fédération et au ministère des Sports de prendre les choses en main, car il y a urgence.

l'État pour faire exister l'activité. Que la fédération s'arrange avec le ministère des Sports pour mettre en place une ligue de natation à Pointe-Noire, en organisant une assemblée électorale afin d'installer un bureau, qui nous permettra de travailler en symbiose », a-t-il insisté.

Il a souligné que son club existait depuis quinze ans et que, comme tout club, il a un bureau exécutif, une direction technique, des membres et des nageurs. Les cinquante nageurs qui composent le club sont repartis par catégories : les poussins, les minimes, les benjamins et les cadets.

Le club organise des compétitions chaque année pour évaluer les nageurs. Cependant, faute de structures publiques, la majorité des nageurs du club sont des expatriés. « L'État n'a pas de structure de natation, alors que c'est l'installation qui crée l'athlète. Notre discipline ne disposant pas de structures publiques, sur nos cinquante nageurs, il y a seulement une

FOOTBALL/DIABLES ROUGES

Les Ponténégrins apprécient l'arrivée de Claude Le Roy

Pierre Pongui et Joachim Ntsomi, anciens joueurs de football congolais, ont tous deux salué la nomination de Claude Le Roy à la tête de l'équipe congolaise de football au cours d'un entretien avec *Les Dépêches de Brazzaville*.

Le nouvel entraîneur des Diabes rouges est accepté dans le milieu du football congolais. Pour les Ponténégrins, l'arrivée de cet expert du football africain peut changer les choses au regard de son passé au Cameroun, au Ghana, au Sénégal et en RDC.

Pierre Pongui, ancien sociétaire de l'AS Cheminot et de l'Étoile du Congo, avec le titre de meilleur buteur du championnat national en 1986, s'est dit surpris et ravi même si le

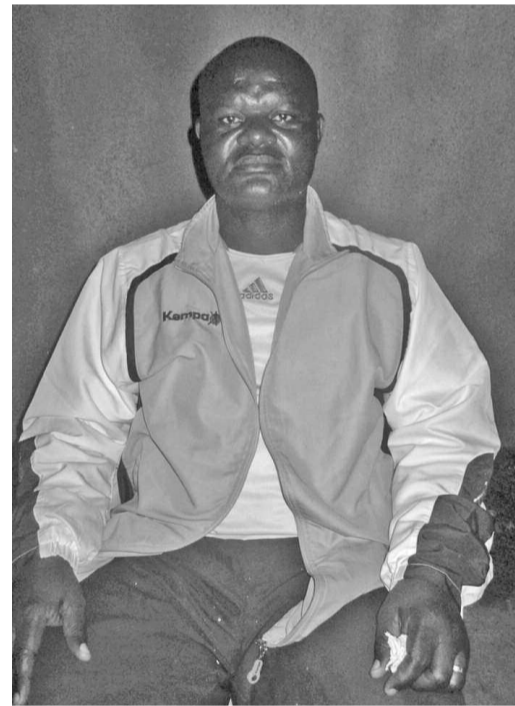


Pierre Pongui

passé, il y a formé la base. Il doit circuler dans toute la République où se joue le championnat pour discerner les nouveaux talents.

Le football congolais a beaucoup de potentialités. Qu'il

forme sa base au niveau local, les professionnels viendront juste pour combler, c'est le seul conseil que je puisse donner à Claude Le Roy », a ajouté Pierre Pongui. Joachim Ntsomi a également reconnu la valeur de l'entraîneur africain. « Claude Le Roy est un grand entraîneur qui a beaucoup œuvré dans les pays africains. Ce qu'il a fait dans les pays précités c'était par rapport à la base dont disposaient ces fédérations. Or le grand problème du



Joachim Ntsomi

nouveau patron de l'équipe congolaise ne figurait pas dans la liste des 32 postulants au départ. « La nomination de Claude est pour moi une surprise et une joie parce que c'est un monsieur qui connaît le football africain. Il va apporter de bonnes choses au football congolais. Il est devenu comme un Africain car, ses passages au Cameroun, au Sénégal, au Ghana et en RDC lui ont permis de faire ressortir les joueurs qui étaient dans l'anonymat. C'est un grand entraîneur qui a une bonne politique. Si le gouvernement met à sa disposition les moyens de sa politique il va découvrir les talents cachés au niveau national », a-t-il indiqué. L'ancien entraîneur du Club africain de Pointe-Noire estime que ce qui est capital dans sa mission, c'est la formation de la base. « J'ai confiance en lui parce qu'il a l'expérience, et dans les pays où il est

football congolais est le manque d'une base constante. Nous formons notre base avec les joueurs de la diaspora. Ce qui met les entraîneurs en difficulté quelle que soit leur politique. Le football congolais a des atouts, mais nous devons pérenniser notre base au niveau local pour faciliter le travail de l'entraîneur », a-t-il insisté. Selon lui, le Centre national de formation de football devrait servir de base. Malheureusement les joueurs se volatilisent généralement après une saison.

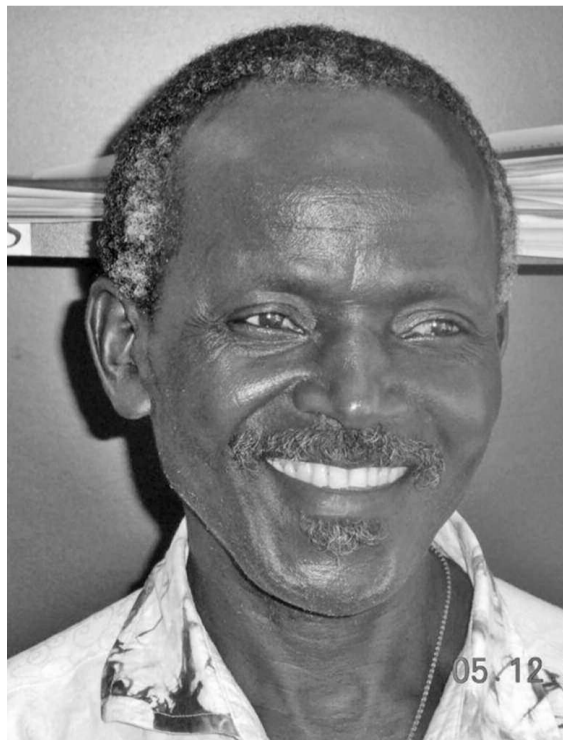
Pour cet ancien sociétaire de l'Étoile du Congo, l'État devrait investir pour pérenniser la base des Diabes rouges, alors que les joueurs de la diaspora devraient servir d'apport. « Je souhaite bons vents à Claude Le Roy. Il a du charisme. Qu'il fasse ce qu'il a à faire, nous attendons beaucoup de lui », a-t-il conclu.

Ch.L.L.

ANNIVERSAIRE

10 décembre 1953-10 décembre 2013, M. Ray-Yamba, le fidèle vendeur à la criée du journal *Les Dépêches de Brazzaville*, Agence de Pointe-Noire, vient de totaliser ses soixante ans d'âge.

De 1964 à 1970, distributeur des journaux *La Semaine Africaine* et *Dipanda*. De 1982 à 1992, il est reporter-photographe et collaborateur extérieur au journal *Mbotelf* de la société Elf Congo, au Centre d'Information des Nations Unies (CINU) à Brazzaville avec un reportage spécial sur le séjour du secrétaire général de l'ONU Javier Pérez de Cuellar en 1987. Déjà en 1983 et 1985, il avait fait respectivement un premier reportage-photo sur la pose de la première pierre de la Tour Nabemba et un deuxième sur l'inauguration du Centre d'Agri-Congo à Kombé par le président de la République Denis Sassou Nguesso. Et en 2008, il reprend avec la vente des journaux jusqu'à la date d'aujourd'hui. Notons que Ray-Yamba qui vit à Pointe-Noire a commencé à distribuer les journaux dès son jeune âge et exerce ce métier avec bravoure. Il lance ainsi un appel aux jeunes qui arrivent dans ce métier de l'exercer avec fierté et persévérance.



FOOTBALL

La coupe de la concorde se joue dans le département du Pool

La compétition dont le coup d'envoi a été donné le 7 décembre, à Kounzoulou à 120km au nord de Brazzaville, prendra fin le 20 du même mois.



Les équipes ayant ouvert le championnat

Cette coupe met aux prises les équipes de douze villages du département du Pool et réparties en quatre poules. Le calendrier des rencontres prévoit vingt-quatre matchs en dehors des quarts de finales, des demi-finales et de la finale qui se disputera le 20 décembre.

La compétition est organisée par la Dynamique pour la République et le Développement (DRD). L'objectif visé est de consolider l'unité entre les jeunes de tous les villages en compétition, à en croire l'un des membres de la DRD, Euloge Mboussa, qui a donné le coup d'envoi de ce tournoi en présence du chef de village de Kounzoulou. « Nous avons organisé cette compétition afin de réunir les jeunes autour du ballon parce que le football est le sport considéré comme un vecteur d'union », a-t-il déclaré. Le tournoi sert, par ailleurs, à la détection des talents que regorgent les localités de l'intérieur du pays.

Donnant le coup d'envoi de la compétition, Euloge Mboussa, a exhorté les joueurs au fair-play et au respect des règles de jeu. « Que le vainqueur respecte le vaincu et l'inversement », a-t-il souligné. Tout acte de violence, de comportement anti sportif, venant de la part des joueurs ou des supporters, a-t-il poursuivi, sera sanctionné par une disqualification de l'équipe responsable. Pour les populations de Kounzoulou la coupe de la concorde leur permet de revivre l'ambiance d'antan dans le village qui, aujourd'hui, est l'ombre de lui-même. Puisque depuis longtemps, les activités réunissant les masses se font de plus en plus rare. L'ambiance née de la coupe de la concorde dans le village de Kounzoulou durera alors jusqu'au 20 décembre lors de la finale de ce tournoi.

Rominique Nerplat Makaya

DISTINCTION

Mohamed Haddad lauréat du prix de la Traduction Ibn-Khaldoun—Senghor 2013

Le jury a distingué Mohamed Haddad pour la traduction, du français vers l'arabe, de l'ouvrage *Petit traité d'histoire des religions* de Frédéric Lenoir.

Le prix a été remis le 9 décembre par Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, et Abdallah Hamad Muhareb, directeur général de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO). Réuni le 21 novembre 2013 à Tunis, à l'invitation de l'OIF et de l'ALECSO, le jury, présidé par Mustapha El Kabbaj, ancien rapporteur de l'Académie royale du Maroc, a reconnu la brillante traduction du *Petit traité d'histoire des religions*, qui respecte tous les critères de fidélité, de compréhension du contenu ainsi que l'élégance du style et la clarté de la langue, qualités qui faciliteront certainement au lecteur arabe l'accès à l'esprit et à la lettre de ce livre.

L'ouvrage, remarquable par sa matière scientifique documentée ainsi que par son traitement pertinent de la conscience religieuse, de ses mutations historiques et de sa progression dans le temps, met en relief un esprit qui encourage le dialogue interreligieux, sur la base d'une connaissance mutuelle et exhaustive des contenus de chacune des religions, du point de vue de leurs convictions et traditions législatives et philosophiques. Cette approche, favorisant la connaissance, a été perçue par le jury comme étant le meilleur moyen pour divulguer et répandre l'esprit de tolérance et renforcer l'entente entre les civilisations, les cultures et les religions, ce qui correspond parfaitement aux objectifs du Prix.

Le prix de la Traduction Ibn-Khaldoun - Senghor en sciences humaines a été créé en 2008, conjointement par l'OIF et l'ALECSO. Ayant pour objectif de promouvoir la diversité culturelle et linguistique et d'encourager les échanges culturels et littéraires entre le monde arabe et l'espace francophone, ce prix récompense la traduction d'une œuvre du français vers l'arabe et de l'arabe vers le français.

Hermione Désirée Ngoma

Patrick Aussems s'engage pour une année à la tête de l'AC Léopards de Dolisie

Le successeur de Joseph Marius Omog mettra son expertise au service du club, en vue de réussir l'incroyable défi de gagner la saison prochaine la Ligue africaine des champions avec les Fauves du Niari, ainsi que la Coupe du Congo et le championnat national.

C'est désormais officiel. Patrick Aussems qui était parmi les trente postulants au poste de sélectionneur des Diables rouges après l'appel d'offre international lancé par la Fédération congolaise de football, est le nouveau patron du staff technique de l'AC Léopards de Dolisie. Cet entraîneur d'origine belge a paraphé le 9 décembre à Brazzaville, avec le président de l'Athlétic club Léopards, Rémy Ayayos Ikounga, le contrat d'une année qui le lie avec le club dolisien. Les clauses du contrat n'ont pas été révélées mais,

meilleures préparations pour la Ligue africaine des champions. C'est à moi et à mon staff d'amener de la rigueur, de la discipline et de faire comprendre aux joueurs qu'on n'a rien sans rien. C'est-à-dire qu'il faut bosser et qu'il faut avoir une certaine hygiène et ligne de conduite pour pouvoir atteindre ces objectifs relativement élevés. » Le président des Léopards de Dolisie a également reconnu l'excellent travail réalisé par Joseph Maris Omog qui, selon lui, a achevé la mission qui lui avait été donnée. Le Camerounais s'est engagé pour deux ans en faveur d'Azam FC de Premiership, championnat de première division tanzanienne.

« Il fallait à ce stade de la marche de l'Athlétic club Léopards, rebooster le staff technique et lui donner de nouvelles perspec-

aura des ajustements à faire. C'est en visionnant les matchs que je vais me faire une idée des manquements pour dire au président à quel poste il faut recruter », a indiqué Patrick Aussems.

Le parcours de Patrick Aussems

Né le 6 février 1965 à Moulain en Belgique, Patrick Aussems détient le diplôme d'entraîneur de football délivré par la Fédération française de football en 2001. Il a entraîné la saison dernière Chengdu Blades FC en Chine, après un passage en super ligue chinoise avec Shenzhen Ruby FC en 2011-2012. Son CV indique qu'il a été entraîneur d'Evian Thonon Gaillard en Ligue 1 française la saison 2009-2010, avec comme palmarès, champion du national et 16e finaliste de la coupe de France. Il a également été entraîneur adjoint de l'équipe



Patrick Aussems paraphant son contrat avec le président de l'AC Léopards de Dolisie, Rémy Ayayos Ikounga

après s'être rendu à Dolisie puis discuté avec Rémy Ayayos Ikounga sur les moyens, les conditions et les objectifs du club, il s'est engagé à amener cette équipe à un niveau encore supérieur. « L'ambition est de gagner la Ligue africaine des champions. C'est le haut niveau africain. Mais un club n'est pas que l'équipe. Nous avons l'équipe à améliorer et il y a beaucoup de choses à améliorer tout autour aussi. Si le président a demandé mon expertise et mon expérience, c'est sans doute aussi pour amener plus de professionnalisme sur et en dehors du terrain. Car si vous faites du bon boulot sur le terrain et qu'autour les choses ne suivent pas, vous n'aurez pas une grande équipe conformément à son but », a déclaré le nouvel entraîneur des Léopards de Dolisie.

Et Patrick Aussems d'expliquer, tout en félicitant le travail accompli par son prédécesseur : « Une mission supplémentaire est d'essayer d'atteindre les demi-finales mais en ne négligeant pas la Coupe du Congo et le championnat national qui sont les

tives. Ce n'est pas un désaveu du staff technique. Nous avons sollicité les services d'un autre technicien qui lui aussi fera sa part de travail que nous espérons plus grande et plus forte », a commenté Rémy Ayayos Ikounga. Le premier travail du nouvel entraîneur consiste à faire connaissance avec les joueurs dont il n'a pas encore la maîtrise. Pour mieux connaître son groupe, il effectuera le déplacement du Gabon pour suivre la prestation des Diables rouges du Congo dont l'ossature pour la 8e édition de la Coupe de la Cémac et de la 3e édition du Championnat d'Afrique des nations est composée des joueurs de l'AC Léopards. Il visionnera par ailleurs la dernière prestation de l'AC Léopards en compétition africaine, pour déterminer les secteurs à renforcer. Car il n'aura son groupe complet qu'à la fin janvier-début février.

« Il faut remettre tout le monde au même niveau parce que certains n'auront plus joué pendant quelques semaines et d'autres sortent de compétitions. Il y

professionnelle du SCO Angers en Ligue 2 française en 2005-2006. Il connaît l'Afrique pour avoir été en 2007-2009, directeur technique de l'équipe nationale du Bénin et sélectionneur de l'équipe des seniors, juniors et cadets du Bénin, respectivement lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations en Angola, la CAN junior 2009 au Maroc et celle des cadets au Nigeria. Patrick Aussems a entraîné l'équipe professionnelle de Kadji sport academy du Cameroun en 2005. Sous la direction de son prédécesseur, l'AC Léopards, vainqueur de la 9e édition de la Coupe africaine de la Confédération, a réalisé un doublé cette saison puis a échoué pour sa première participation à la porte des demi-finales de la dernière Ligue africaine des champions remportée par le National Al Ahly du Caire. Le premier défi de Patrick Aussems consiste à amener ce club à franchir l'étape des demi-finales avant d'envisager la suite de la compétition avec beaucoup de sérénité.

James Golden Eloué